T. C. Meadows. Fd Ey Dict

J. Davis Barnett
11-1913 T. # 36.281.

LES

PRINCIPES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE,

SUIVIS DES

REGLES

DE LA

VERSIFICATION FRANÇAISE.

EN DEUX PARTIES.

PAR

J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

" Il n'y a pas de gloire à savoir la Grammaire,
" mais il y a de la honte à l'ignorer."

MOT D'UN HOMME D'ESPRIT.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGEE ET AUGMENTEE.

VILLAGE DEBARTZCH,

De l'Imprimerie

DE

J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

MDCCCXXXV.

Sophia Bartle

LES

PRINCIPES

DE LA

LANGUE FRANCAISE.



ARTICLE PRELIMINAIRE.

DE L'ALPHABET.

Le recueil des vingt-cinq lettres dont on se sert pour écrire se nomme *Alphabet*. Les lettres ou caractères en usage sont particulièrement les *lettres romaines* et les *lettres italiques*. On distingue dans chaque espèce : les lettres *majuscules* ou *grandes lettres*, les lettres *minuscules* ou *petites lettres*.

Lettres Romaines.

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh

Ii Jj Kk Ll Mm Nn Oo Pp

Qq Rr Ss Tt Uu Vv Xx

Yy Zz

Lettres Italiques.

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg

Hh Ii Jj Kk Ll Mm Nn

Oo Pp Qq Rr Ss Tt Uu

Vv Xx Yy Zz.

A, e, i, o, u et y, se nomment *voyelles*. Toutes les autres ont le nom de *consonnes*, et n'ont de son que par le secours des voyelles, comme :—

ba	be	bi	bo	bu	na	ne	ni	no	nu
ca	ce	ci	co	cu	pa	pe	pi	po	pu
da	de	di	do	du	qua	que	qui	quo	quu
fa	fe	fi	fo	fu	ra	re	ri	ro	ru
ga	ge	gi	go	gu	sa	se	si	so	su
ha	he	hi	ho	hu	ta	te	ti	to	tu
ja	je	ji	jo	ju	va	ve	vi	vo	vu
ka	ke	ki	ko	ku	xa	xe	xi	xo	xu
la	le	li	lo	lu	za	ze	zi	zo	zu
ma	me	mi	mo	mu	—	—	—	—	—

Les lettres combinées de différentes manières forment tous les mots de la langue. Il y a des mots d'une ou de plusieurs syllabes.

MOTS D'UNE SYLLABE OU MONOSYLLABES.

Ail, air, an, art, bac, bail, bain, cor, mer, feu, fer, dos, don, fin, pot, roi, sel, son, tan, mur, nef, vol, vue, * ton, vin, vie, lac, lie, jeu, gré, fat, foi, glu, loi, nom, nue, pas, pli, sie, sac, ban, cil, char, mât, jet, heur, gué, fut, froc, sud, suc, tas, pair, taie, tour, toux, vent, mois, jour, fond, foin, poil, saut, trou, peur, chat, clou, coin, bref, cent, [illegible], baie,

---

* *Vue* a deux syllabes. Il n'est rangé parmi les mots d'une seule syllabe que parce qu'il s'épelle et se prononce ordinairement comme les mots qui n'en ont qu'une. La même remarque doit être faite sur plusieurs autres mots rangés parmi les dissyllabes, les trissyllabes, &c.

cap, jonc, four, toit, vrai, rue, paix, gris, gant, doux, nuit, poil, sort, joie, lit, cour, croc, cep, cuir, but, haie, blé, bras, clef, bal, bât, bloc, bois, coq, bout, beau, blanc, voix, nez, mot, pain, plat, bruit, lait, main, bouc, fait, dent, oie, dard, banc, chant, houx, clerc, bien, tort, bond, lieu, goût, troc, bleu, dais, loup, bord, gain, faix, champ, bourg, crin, proie, pied, pont, fruit, pois, frais, marc, frein, rat, plan, suie, flot, drap, houe, gland, porc, taux, cinq, joue, cas, bris, faim, temps, poids, chair, fils, poing, droit, joug, rang, grain, franc, grue, coup, daim, front, doigt, quart, pluie, thym, port, tronc, seuil, nord, noix, moue, parc, ours, zinc, craie, corps, buis, camp, brun, chef, froid, deuil, seing, plomb, sang, rond, faulx, queue, prix, gril, mœurs, eau, fée, plaie, fief, luth, nœud, fiel, chaux, œil, sceau, œuf, œuf, fier, pleurs, roue, fisc, chœur, franc.

MOTS DE DEUX SYLLABES OU DISSYLLABES.

Ra chat, tu meur, dé lai, det te, fou et, ac tif, a mi, ac te, flé au, preu ve, o deur, va leur, re tour, é clat, a vis, pi que, ha bit, cha os, lai ne, si gne, fra cas, ca veau, in grat, ai de, tam bour, u nir, ra fle, dé goût, ga rant, sou che, pa nais, ta bleau, char rue, ap pui, dé bat, san glot, ra bais, par fum, bo quet, tou er, fes tin, co hue, ba gue, ar chet, sou hait, nec tar, tour noi, an chois, bos quet, fri and, sab bat, per sil, la quais, cir cuit, af freux, cy gne, for fait, su eur, ra gout, sa loir, cè dre, a zur, re vers, noir ceur, se cours, or meau, veil le, é clair, cail lou, dé sert, es sai, ab cès, goin fre, ca nard, bouf fon, re gard, ja loux, cons crit, ré veil, an che, vi zir, oc troit, ra cloir, é chec, fâ cheux, bour geois, a bord, ver meil, re gret, ré chaud, va gue, ba daud, at teint, sou lier, mu sard, am ble, é cran, au bier, ri xe, a bri, sa bord, re vue, a gneau, ra mas, ab sent, ren

voi, mu guet, ſu taie, ba lai, ad joint, ren ſort, tra fic, a bois, cuil ler, a queux, sur croit, pa pier, dis trict, tré pied, fil ǀeul, ga lop bıoie ment, té tard, zé phir, pu blic, rai fort, por trait, fuy ard, cer feuil, spec tre, gueu le, la rynx, ju choir, phil tre, svel te, rab bin, mo yen, hal te.

MOTS DE TROIS SYLLABES OU TRISSYLABES.

U ni on, va ci et, li ai son, ſa ça de, ac tu el, é blou ir, ra ci ne, ra clu re, ga zel le, li ber té, ci to yen, a ca jou, ver du re, o reil le, é cail le, ca hut te, lan guis sant, dé-ſor dre, a by me, u ni vers, mé dail le, é char pe, bi zar re, ja chè re, gro seil le, voy a ge, taf fe tas, croy a ble, a que duc, a bat tis, é la guer, ta che té, spa das sin, que rel leur, ul cè re, dé ses poir, ca que ter, a dep te, sa lai re, sé an-ce, ger çu re, ma jes té, lec tu re, ad join dre, re chû te, a boy er, ſan tas que, go gue nard, vam pi re, dé loy al, a ban don, té nè bres, ap plau di, pas se reau, ton ner re, a beil le, brus que rie, mal heu reux, ri co chet, é clip ser, ab sur de, in di gne, va can ces, roy au té, sa blon neux, na geoi re, a bon dant, pour voy eur, ra mas sis, al lé guer, dé blay er, frau du leux, sar cas me, nou veau té, y eu se, com mer çant, a bre voir, cen tau rée, sal pê tre, quo nouil-le, ac cueil lir, é cu reuil, a nar chie, dé rouil ler, bar gui-gner, dé noue ment, quin zai ne, ma nœu vre, bé gaie ment, sym pa thie, bouil loi re, chau four nier, os tro goth, cor-nouil ler.

MOTS DE QUATRE SYLLABES.

Ga li o te, mas ca ra de, re mu a ge, ac ti vi té, dé ca-go ne, é pi lo gueur, ın pi di té, ci ta del le, ſe nê tra ge, af fi ni té, sa ga ci té, ra vau da ge, é cri toi re, dex té ri té, ſeu da tai re, al ca li que, ser mo nai re, zo o lo gie, qui é

tu de, pa tri ar che, dé ma go gue, bar ba res que, van da lis me, tex tu el le, thé i è re, dis crè te ment, en ver gu re, ma li gni té, mal veil lan ce, pa pil lot te, ja ve li ne, vul_ né rai re, ca ta pul te, al chi mi que, su per fi cie, cas ta gnet tes, in di vi du, né ces si té, mi tho lo gue, co li fi chets, ca tas tro phe, tâ ton ne ment, can tha ri de, char don ne ret, dé ban da de, fron tis pi ce, ul tra mon tain, sto ï cis me, en fi la de, hos pi ta lier, a ma ran the, dom ma gea ble, li tho pha ge, gas tri lo que, di xi è me, a bais se ment, am mo ni ac, plai san te rie, ai gre moi ne, ba lay u res, com plé xi on, abs ti nen ce, di a phrag me, a ca dé mie, pseu do ny me, sa la man dre, a cha lan dé, ran çon ne ment, to pi nam bour, ta chy gra phe, a lé gres se, an tarc ti que, quin tes sen ce, a ma dou er, mé di a teur, mé lan co lie.

MOTS DE CINQ SYLLABES.

Sa cri fi ca teur, a ban don ne ment, ca pi tai ne rie, fi lan di è re, ha ma dry a de, ver mi cu lai re, fu mi ga ti on, o bé di en ce, sol li ci tu de, ca ni cu lai re, né o lo gis me, ré gu la ri té, af fa bi li té, va cil la ti on, dé co ra ti on, gé né ro si té, mé sa ven tu re, im por tu ni té, ab ju ra ti on, u na ni mi té, ré tro ac ti on, in ter ca lai re, a do les cen ce, tau pi ni è re, quin qua gé si me, her mé ti que ment, to lé ran tis me, a bru tis se ment, ma gni fi cen ce, ju ris con sul te, comp ta bi li té, a cri mo ni eux, fonc ti on nai re, pré é xis ten ce, rac cour cis se ment, ac ces soi re ment, ef fer ves cen ce, qua dra gé si me, ré pré hen si on, a dou cis se ment, co di cil lai re, im per cep ti ble, am bas sa dri ce, che va le res que, dé ve lop pe ment, in dif fé ren ce, obs cur cis se ment, fan fa ron ne rie, in ex pug na ble, a na chro nis me, col lu soi re ment, ar ba lê tri er, len ti cu lai re, an thro po pha ge, dé li ca tes se, é lec tro pho re, ca thé cu mè ne.

MOTS DE SIX SYLLABES.

Im pé tu o si té, ré mu né ra toi re, trans mu ta bi li té, gé né a lo gis te, a mo vi bi li té, ac cé lé ra ti on, sep tu a gé nai re, ver si fi ca ti on, a bo mi na ble ment, a na gram ma tis te, ad mi nis tra ti on, fa mi li a ri té, ra pi é ce ta ge, ac ci den tel le ment, in ex ac ti tu de, a bré vi a ti on, ca rac té ris ti que, tri an gu lai re ment, jus ti fi ca ti on, co o pé ra tri ce, pé ri o di que ment, ad ju di ca tai re, gé né ra lis si me, ca té go ri que ment, ré ci pi en dai re, an ni hi la ti on, res pon sa bi li té, ul té ri eu re ment, her bo ri sa ti on, ap pro fon dis se ment, stel li o na tai re, ma chi a vé lis me, ex ten si bi li té, in cor po ra ti on, a cro cé rau ni ens, bi bli o thé cai re, mé ta phy si ci en, hi é ro gly phi que.

MOTS DE SEPT SYLLABES.

Pré dé ter mi na ti on, ar ti fi ci el le ment, in a mo vi bi li té, hé té ro gé né i té, an té pé nul ti è me, ex tra or di nai re ment, pé ri pa té ti ci ens, vo la ti li sa ti on, pes ti len ti el le ment, im per tur ba bi li té, con sis to ri a le ment, a ris to cra ti que ment, in com bus ti bi li té, con sci en ti eu se ment, ré vé ren ci eu se ment.

MOTS DE HUIT SYLLABES.

Mi sé ri cor di eu se ment, a ris to dé mo cra ti que, cons ti tu ti on nel le ment, in com pré hen si bi li té, ir ré con ci li a ble ment, in com men su ra bi li té.

LES PRINCIPES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

La Grammaire Française est *l'art de parler et d'écrire correctement en français.*

Pour parler et pour écrire on emploie les *mots.*

Les mots sont composés de *lettres,* qui seules ou réunies forment des *syllabes.*

Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix, forment ce que l'on nomme une syllabe. Ainsi *loi,* n'a qu'une syllabe, *peu ple,* en a deux et *roy au té* en a trois.

La syllabe qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue* ; comme *oi* dans le mot *loi* et *eu* dans le mot *peuple.*

On divise les lettres en *voyelles* et en *consonnes.*

On appelle *a, e, i, o, u,* et *y, voyelles,* parce que seules elles forment une voix, un son.

b, c, d, f, g, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, et *z,* s'appellent *consonnes,* parcequ'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles.

Il y a trois sortes d'*e* en français : l'*e fermé*, l'*e ouvert*, l'*e muet*. L'*e* fermé est celui dont le son est aigu et qui se prononce la bouche presque fermée. Ex : *bonté*, *émaillés*, *nez*, *marcher* : cet *e* se marque ordinairement par ce signe (´) qu'on appelle *accent aigu*. L'*e* ouvert est celui qui se prononce en desserrant les dents. Ex : *accès*, *mère*, *mer*, *tes*, *ses* : il se marque souvent par ce signe (`) qu'on appelle *accent grave*. L'*e* muet est celui dont le son est sourd et peu sensible. Ex : *homme*, *nectar*. Ces trois *e* se trouvent dans le mot *ébène*.

L'*y* est tantôt employé pour deux *i* et tantôt pour un seul. Il s'emploie pour un *i* au commencement et à la fin des mots, Ex : *yeuse*, *dey* ; de même dans le corps des mots après une consonne, Ex : *pyramide*. Mais après une voyelle, il se prononce comme deux *i*, Ex : *pays*, *citoyen*, qu'on prononce *paiis*, *citoiien*.

La lettre *h* est tantôt *muette* et tantôt *aspirée*. L'*h* muette est celle qui ne se prononce pas dans certains mots tels que l'*héroïsme*, les *hommes*. L'*h* aspirée fait prononcer du gosier la voyelle qui suit, comme ; le *héros*, les *hameaux*.

Des Syllabes longues et breves.

Il y a des syllabes qui demandent plus de temps pour être prononcées et d'autres qui en demandent moins. On appelle les premières *syllabes longues* et les secondes *syllabes brèves*.

La première syllabe de chacun des mots suivans est longue : *pâte*, *frêne*, *île*, *drôle*, *flûte* : sur la plupart des voyelles longues on met ce petit signe (^) qu'on appelle *accent circonflexe*.

La première syllabe de chacun des mots suivans est brève : *glace*, *perle*, *livre*, *botte*, *butte*.

PARTIES DU DISCOURS.

Il y a en français neuf sortes de mots qu'on appelle les *parties du discours*, savoir : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

Premiere espece de Mots.

LE NOM.

Le nom est un mot qui sert à désigner les objets existans ou qui sont considérés comme exister par l'idée que nous nous en formons, comme : *Jacques, Québec, cheval, blancheur, honnêteté.*

Il y a deux sortes de noms ; le *nom commun* et le *nom propre.* Le nom commun est *celui qui convient à toute une classe d'objets*, comme : *homme, ville, fleuve.* Le nom propre est celui qui *distingue un objet des autres objets qui lui ressemblent*, comme : *Alexandre, Mont-réal, le Tibre.*

Dans les noms il faut considérer le *genre* et le *nombre.*

Genres des Noms.

Il y a en français deux genres : le *masculin* et le *féminin.*

Le masculin appartient aux *hommes* et aux *animaux mâles*, comme : le *père*, le *cheval*, le *loup.*

Le féminin appartient aux *femmes* et aux *animaux femelles*, comme : la *mère*, la *cavale*, la *louve.*

Remarque.—Comme il n'y a pas en français un troisième genre pour les êtres inanimés, on leur a donné tantôt le genre masculin et tantôt le genre féminin : ainsi l'on a fait du masculin *le jardin* et du féminin *la maison.*

Nombres des Noms.

Le nombre des noms est *la propriété qu'ils ont de désigner un ou plusieurs objets.* Si un nom ne désigne qu'un seul objet, il est du *nombre singulier.* Exemples : un *homme*, un *livre.* S'il désigne plusieurs objets, il est du *nombre pluriel.* Ex : des *hommes*, des *livres.*

Formation du Pluriel dans les Noms.

I. *Règle.*—Aux noms terminés par *au*, *eu*, *ou*, on ajoute *x* pour former le pluriel. Ex : le *bateau*, les *bateau-x*, le *feu*, les *feu-x*, le *genou*, les *genou-x.*

On en excepte les noms suivans qui suivent la V. Règle : *bambou, coucou, clou, écrou, filou, loup-garou, licou, matou, sou, trou* et *verrou.*

II. *Règle.*—Dans les noms terminés par *al*, *ail*, le pluriel se forme en changeant *al*, *ail*, en *aux.* Ex : le *m-al*, les *m-aux*, le *trav-ail*, les *trav-aux.*

On en excepte les noms suivans qui suivent la V. Règle : *bal, carnaval, attirail, camail, détail, épouvantail, éventail, gouvernail, poitrail, portail, sérail. Bercail* n'a pas de pluriel et *bétail* fait *bestiaux.*

III. *Règle.*—Dans les noms de plusieurs syllabes terminés par *nt*, on change ordinairement *t* en *s* pour le pluriel. Ex : un représentan-*t*, des représentan-*s*, un parlemen-*t*, des parlemen-*s*.

IV. *Règle.*—Dans les mots terminés par *s*, *x*, *z*, on n'ajoute rien pour former le pluriel. Ex : le fil*s*, les fil*s*, la voi*x*, les voi*x*, le ne*z*, les ne*z*.

V. *Règle.*—Le pluriel de tout nom qui n'est pas terminé comme un des précédens, se forme en ajoutant *s* au singulier. Ex : la loi, les loi-*s*, le livre, les livre-*s*, le canif, les canif-*s*.

Mais *aïeul, ciel, œil,* font *aïeux, cieux, yeux ;* et toutefois on dit, des *ciels* de lit, des *œils* de bœuf, (terme d'architecture.)

RÉGIME DU NOM. *

Pour diminuer la trop grande étendue d'un nom, on met après lui en français un autre mot, ordinairement avec *de* entre les deux. On appelle ce second mot *régime du nom.* Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire ;* le mot *grammaire* sert à diminuer la trop grande étendue du mot *étude*, qui alors ne peut plus être pris pour toute espèce d'étude, mais seulement pour l'étude *de la grammaire.*

On connaît qu'un mot est *régime d'un nom*, quand on peut faire la question *quelle espèce de?* avant le mot dont on veut connaître si l'étendue est diminuée. Le mot qui vient en réponse est le régime du nom. Ainsi dans cet exemple, *l'étude de la grammaire ;* on demande, *quelle espèce d'étude?* on répond, *de la grammaire :* ce mot *grammaire* est le régime du premier mot *étude.*

Seconde espece de Mots.

L'ARTICLE.

L'article *est un petit mot que l'on met avant les noms communs, quand on veut marquer qu'on les prend dans un sens déterminé.*

---

* On appelle en général *régime*, un ou plusieurs mots qui achèvent d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Ex : Action digne de *louange.* Je hais le *mensonge* et le *parjure.* Je vais à *Québec.* Les mots *grammaire, louange, mensonge* et *parjure, Québec* achèvent d'exprimer l'idée commencée par les mots qui les précèdent.

L'article français est : *le* pour le singulier masculin, *le peuple* ; *la* pour le singulier féminin, *la constitution* ; *les* pour le pluriel masculin et féminin, *les droits, les lois*. Ainsi on connaît qu'un nom est masculin, quand on peut mettre *le* avec ce nom, et féminin, quand on peut mettre *la*.

Remarques I.—On retranche *e* dans *le* et *a* dans *la*, quand le mot suivant commence par une *voyelle* ou une *h muette* : alors à la place de la lettre retranchée on met ce petit signe (') qu'on appelle apostrophe. Ainsi il faut écrire et prononcer *l'argent* pour *le argent* et *l'histoire* pour *la histoire*.

II.—L'article se joint quelquefois aux prépositions *à* et *de* et ne forme plus qu'un seul mot avec elles ; ainsi on met : *au* pour *à le*. Ex : obéir *au* sort ; *aux* pour *à les*. Ex : commander *aux* flots ; *du* pour *de le*. Ex : la majesté *du* fleuve St. Laurent ; et *des* pour *de les*. Ex : la beauté *des* campagnes. *Des* et *aux* s'emploient avant tous les noms pluriels, mais *du* et *au* ne s'emploient que quand le mot suivant singulier masculin commence par une *consonne* ou une *h aspirée*.

Troisieme espece de Mots.

L'ADJECTIF.

L'adjectif *est un mot que l'on ajoute aux noms exprimés ou sous-entendus et qui sert à marquer la qualité ou la quantité des objets qu'il modifie.*

On connaît qu'un mot est adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou le mot *chose*. Ainsi *utile* est un adjectif, parce qu'on peut dire *personne utile, chose utile*.

Les adjectifs français ont la plupart les deux genres et les deux nombres.

Formation du Feminin.

I. *Règle.*—Les adjectifs terminés en *f* changent *f* en ve pour le féminin. Ainsi vi-f, naï-f, neu-f, grie-f, font

II. *Règle.*—Les adjectifs terminés en *x* changent *x* en *se*. Ex : envieu-*x*, envieu-*se* : jalou-*x*, jalou-*se*.

Mais *faux, doux, roux*, font *fausse, douce, rousse.*

III. *Règle.*—Les adjectifs en *as, el, eil, en, et, on* et de plus *sot, bellot, vieillot, exprès, nul, gentil, gros, épais,* doublent au féminin leur dernière consonne à laquelle on ajoute un *e muet*. Ex : cru*el*, cru*el-le*, gr*as*, gr*as-se*, canadi*en*, cadi*en-ne*.

Vieux, beau, nouveau, fou, mou forment leur féminin suivant cette règle de leur second masculin *vieil, bel, nouvel, fol, mol* qui s'emploient avant une *voyelle* ou une *h muette*.

Mais *ras, prêt, indiscret, inquiet, complet, secret, replet* font *rase, prête, indiscrète, inquiète, complète, secrète* et *replète.*

IV. *Règle.*—Quand un adjectif finit par un *e muet*, le féminin est semblable au masculin : ainsi l'on dira également : un homme habile, une femme habile.

Mais *traître* fait *traitresse.*

V. *Règle.*—Le féminin de tout adjectif qui ne suit pas une des règles précédentes se forme en ajoutant un *e muet* au masculin. Ex : sain, sain-*e*, poli, poli-*e*, sensé, sensé-*e*, bleu, bleu-*e*.*

On en excepte : 1°. *blanc, franc frais, sec*, qui font *blanche, franche, fraiche, sèche;* 2°. *Caduc, turc, public, grec,* qui font *caduque, turque, publique, grecque ou grèque ;* 3°. *Bénin, malin, long*, qui font *bénigne, maligne, longue* ; 4°. *Favori, jumeau* et *tiers*, qui font *favorite, jumelle et tierce.*

Remarques 1.— Le féminin des adjectifs terminés en *eur* s'apprendra par l'usage et se trouve dans le Dictionnaire.—II. *Fat, châtain, hébreu et dispos* n'ont pas de féminin.

---

* Dans les adjectifs en *er*, on met un accent grave au féminin sur l'*e* qui précède *r*. Ex : *amer, amère, léger, légère, altier, altière*

Formation du Pluriel des Adjectifs.

Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des noms. Ex: *beau*, *beau-x* ; constan-*t*, constan-*s* ; gras, gras ; habile, habile-*s*.

Mais *bleu*, *mou* *et* *fou* suivent la V Règle ; et *tout* fait *tous* au pluriel masculin.

Remarque.—Des adjectifs terminés en *al*, quelques uns forment leur pluriel masculin régulièrement, comme : *littér-al*, *littér-aux* ; *libér-al*, *libér aux*, &c. D'autres suivent la V règle, comme naval, naval-*s*, pascal, pascal-*s*, &c. Mais la plupart n'ont pas de pluriel masculin, comme : *fatal*, *final*, *natal*, *total*, &c. L'usage et le Dictionnaire apprendront ce qu'il faut suivre à cet égard.

Regime des Adjectifs.

Plusieurs adjectifs veulent le mot qui les suit avec *de*, *à*, *en*, *&c.* entre les deux. Ex: action *digne de louange*, chose *utile à dire*. On appelle le mot qui suit *de*, *à*, &c, *régime de l'adjectif*.

Accord des Adjectifs.

L'adjectif doit toujours être du même genre et du même nombre que le nom qu'il qualifie. Ex : *un bon père*, *une bonne mère*, *des hommes méchants*, *des femmes méchantes.*

Quatrieme espece de Mots.

LE PRONOM.

Le pronom est un *mot qui tient la place du nom.*

Les pronoms se divisent en *pronoms personnels*, *pronoms possessifs*, *pronoms relatifs*, *pronoms absolus*, *pronoms démonstratifs* et *pronoms indéfinis*.

Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels sont *ceux qui désignent les personnes.* Il y a trois personnes: la première est *celle qui parle,* la seconde est *celle à qui l'on parle,* la troisième est *celle de qui l'on parle.*

Pronoms de la premiere Personne.

Les pronoms de la première personne sont : pour le singulier, *je, me, moi,* et quelquefois *nous.* Pour le pluriel, *nous.* Ils sont des deux genres.

Pronoms de la seconde Personne.

Les pronoms de la seconde personne sont : pour le singulier, *tu, te, toi,* et *vous* en langage poli. Pour le pluriel, *vous.* Ils sont pareillement des deux genres.

Pronoms de la troisieme Personne.

Ces Pronoms sont :—

SINGULIER.	PLURIEL.
Masculin, *il, le, lui,*	Masculin, *ils* et *eux, les, leur,*
Féminin, *elle, la, lui,*	Féminin, *elles, les, leur,*

Remarque.—On met souvent :

me, moi, nous, pour *à moi, à nous*
te, toi, vous, pour *à toi, à vous.*
lui, leur, pour *à lui, à elle, à eux, à elles,*

Y et *en* sont souvent pronoms. *Y* signifie alors *à lui, à elle, à eux, à elles,* et *en, de lui, d'elle, d'eux, d'elles.* Ils sont de tout genre et de tout nombre.

B

Se, soi, sont aussi des pronoms de la troisième personne : *se,* se met pour *à soi, soi.* On les appelle ordinairement *pronoms réfléchis.* Ils sont des deux genres : *se* est des deux nombres, mais *soi* n'est que singulier.

Pronoms Possessifs.

Les pronoms possessifs marquent *la possession qu'on a des personnes ou des choses.*

Quelques uns de ces pronoms sont toujours joints à des noms. D'autres ne le sont jamais et se rapportent toujours à un nom exprimé auparavant : ce sont les suivans :—

SINGULIER.		PLURIEL.		
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	
le mien,	la mienne ;	les miens,	les miennes,	pour la 1 personne,
le tien,	la tienne ;	les tiens,	les tiennes,	pour la 2 personne,
le sien,	la sienne ;	les siens,	les siennes,	pour la 3 personne.

Ils ont rapport à un nom singulier.

le nôtre,	la nôtre ;	les nôtres,	les nôtres,	pour la 1 personne,
le vôtre,	la vôtre ;	les vôtres,	les vôtres,	pour la 2 personne,
le leur,	la leur ;	les leurs,	les leurs,	pour la 3 personne.

Ils ont rapport à un nom pluriel.

Les pronoms suivans sont toujours joints à des noms. Ex : *mon* livre, *ton* chapeau, *leurs* habits, etc. Ce sont de véritables adjectifs.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Masculin *et* Féminin.	
mon,	ma ;	mes,	pour la 1 personne,
ton,	ta ;	tes,	pour la 2 personne,
son,	sa ;	ses,	pour la 3 personne.

Ils ont rapport à un nom singulier.

notre,	notre ;	nos,	pour la 1 personne,
votre,	votre ;	vos,	pour la 2 personne,
leur,	leur ;	leurs,	pour la 3 personne.

Ils ont rapport à un nom pluriel.

Remarques, I.—On emploie aussi *mon*, *ton*, *son*, au féminin, avant une voyelle ou une *h* muette. On dit *mon* épée, *ton* humeur.

II.—Quand on emploie *nous* et *vous* au singulier, on emploie pareillement les pronoms possessifs qui ont rapport à des noms pluriels, *notre*, *votre*, &c. Ex : mon fils, si *vous* étudiez, vous contenterez votre père.

Pronoms Relatifs.

Les pronoms relatifs sont *ceux qui, tenant la place d'un nom ou d'un pronom qui précède, servent à joindre deux phrases ensemble.* On appelle le nom ou le pronom qui précède *antécédent.*

Les pronoms relatifs sont : *le quel*, *la quelle*, *les quels*, *les quelles* et *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*, des deux genres et des deux nombres. On connaît que ces derniers sont pronoms relatifs quand on peut les tourner par *le quel*, *la quelle*, &c. Ex : voilà le but *où* il tend, c'est-à-dire *au quel* il tend. C'est l'homme *dont* je vous ai parlé, c'est-à-dire *du quel* je vous ai parlé.

Pronoms Absolus.

Les pronoms absolus sont ceux qui *servent à interroger ou à marquer quelque doute, quelque surprise, &c.*

Les pronoms absolus sont : *quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*, le plus souvent joints à des noms et *qui*, *que*, *quoi*, *où*. On distingue ces derniers des pronoms relatifs, en ce qu'ils

peuvent toujours se tourner par *quel*, *quelle*, &c., et un nom. Ex : *Que* voulez-vous ? c'est-à-dire, *quelle chose* voulez-vous ? De *quoi* parlez-vous ? c'est-à-dire, de *quelle chose* parlez-vous ? *Où* allez-vous ? c'est-à-dire, en *quel endroit* allez-vous ?

Pronoms Demonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui *servent à montrer les objets dont on parle.*

Quelques uns de ces pronoms se joignent à des noms, et alors ce sont de véritables adjectifs. Ce sont : Au singulier masculin *ce*, *cet* ; au féminin *cette* ; pour le pluriel masculin et féminin *ces*.

Remarque.—On met *ce* avant une consonne ou une *h* aspirée. Ex : *ce* village, *ce* hameau, et *cet* avant une voyelle ou une *h* muette. Ex : *cet* honneur, *cet* or.

Ceux qui suivent ne se joignent jamais à des noms. Ce sont : *celui*, *celle*, *ceux*, *celles* et *ce*, *ceci*, *cela*.* Ces trois derniers sont du singulier masculin.

Remarque.—Le pronom *ceci* et la particule *ci* que l'on joint à un nom ou au pronom *celui*, servent à montrer un objet proche de celui qui parle ou qu'il a nommé le dernier ; *cela* et la particule *là* qu'on joint de la même manière servent à montrer un objet éloigné de celui qui parle ou qu'il a nommé le premier. Ex. Je n'aime pas *ceci*, donnez moi *cela*. Tel est l'avantage ordinaire qu'ont sur la *beauté*, les *talens* ; *ceux-ci* plaisent dans tous les temps, *celle-là* n'a qu'un temps pour plaire. Depuis ce temps-là je ne lui ai parlé que ces *jours-ci*.

Pronoms Indéfinis.

Les pronoms indéfinis sont ceux qui *désignent les objets d'une manière indéterminée.*

---

* On dit quelquefois [illegible]

On en distingue de quatre sortes, savoir : 1°. Ceux qui ne se joignent jamais à des noms, ce sont : *on*, *quelqu'un*, *quiconque*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *rien*. 2°. Ceux qui sont toujours joints à des noms, ce sont : *quelque*, *chaque*, *quelconque*, *certain*. 3°. Ceux qui sont tantôt joints à des noms et tantôt seuls, ce sont : *autre*, *nul*, *aucun*, *même*, *tel*, *plusieurs*, *tout*. 4°. Enfin ceux qui sont suivis de *que*, tels sont : *tout que*, *quelque que*, *quoique*, &c.

Regle des Pronoms.

Les pronoms se mettent au même genre et au même nombre que les noms dont ils tiennent la place ou auxquels ils sont joints. Ex : *votre frère et votre sœur* ont secouru *ces malheureux ; lui les* a logés et *elle les* a nourris.

Cinquieme espece de Mots.

LE VERBE.

Le Verbe est un mot qui *affirme que l'on est, que l'on fait ou que l'on souffre quelque chose*. Ex : *je suis*, *tu joues*, *il est aimé*.

Dans les verbes il faut considérer les *Modes*, les *Temps*, les *Nombres* et les *Personnes*.

Des Modes.

Les *Modes* sont les différentes manières de marquer l'affirmation. Il y a six modes

en français, savoir : l'*Infinitif*, le *Participe*, l'*Indicatif*, le *Conditionnel*, *le Subjonctif*, *et* l'*Impératif*.

I. L'*Infinitif* marque l'affirmation en *général*, sans nombres ni personnes, ne fesant pour ainsi dire que nommer l'état ou l'action. Ex : *Aimer* et *être haï* sont deux tourmens de l'ame.

II. Le *Participe* marque l'état ou l'action *comme une qualité*. Il est ainsi nommé, parce qu'il *participe* de la nature du verbe et de l'adjectif. Ex : Mère *aimant* * ses enfans. Enfans *chéris* de leurs parens.

III. L'*Indicatif* exprime *simplement* l'affirmation. Ex : *j'aime*.

IV. Le *Conditionnel* exprime l'affirmation *avec dépendance d'une condition*. Ex : *je lirais*, *si j'avais des livres*.

V. Le *Subjonctif* exprime le *désir* ou le *doute* *qu'une chose soit ou qu'elle se fasse*. Ex : Je souhaite *qu'il vienne*. Je ne crois pas *qu'il soit* savant.

VI. L'*Impératif* exprime l'affirmation *avec ordre ou exhortation*. Ex : *Fuyez* le vice. *Aimons* la vertu.

Des Temps.

Les *Temps* sont certaines inflexions des verbes qni désignent à quel temps on doit rapporter ce qu'on affirme d'une chose. Il y a trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

---

* Le participe présent est invariable, c'est-à-dire qu'il ne prend ni genre ni nombre.

I. Le *présent* marque que la chose se fait. Il y a deux présens : 1°. *le présent absolu* qui marque que la chose se fait au moment que l'on parle. Ex : *je lis.* 2°. *le présent relatif* ou *imparfait* qui marque qu'une chose était présente dans un temps passé. Ex : *je lisais*, quand il entra.

II. Le *passé*, appelé aussi *pretérit* ou *parfait*, marque que la chose a été faite. Il y a plusieurs passés : 1°. le *passé défini*, qui marque une action faite dans un temps déterminé et dont il ne reste plus rien. Ex : *je lus* ce livre l'an dernier. 2°. le *passé indéfini* qui marque une action faite dans un temps indéterminé ou dont il reste encore quelque chose. Ex : *J'ai acheté des fruits. J'ai lu* aujourd'hui ce livre. 3°. Le *passé antérieur* qui marque une action faite avant une autre passée à laquelle elle est subordonnée. Ex : quand *j'eus lu* ce livre, je partis pour la promenade. * 4°. Le *plus-que-passé* qui marque uue action passée avant une autre aussi passée mais subordonnée à la première. Ex : *j'avais soupé* quand il entra.

III. Le *futur* marque que la chose se fera. Il y a deux futurs : 1°. Le *futur absolu* qui marque simplement qu'une chose sera ou se fera. Ex : *j'irai* demain à la campagne. 2°. Le *futur passé* qui marque qu'une chose sera faite, lorsqu'une autre se fera. Ex : quand *j'aurai lu*, j'écrirai.

---

* Outre ce *passé antérieur* qu'on appelle *défini*, il y en a un autre qu'on appelle *passé antérieur indéfini.* Ex : quand ce matin *j'ai eu fini* cet ouvrage, j'ai écrit une lettre. Le premier s'emploie pour un temps dont il ne reste plus rien, le second pour un temps dont il reste encore quelque partie à s'écouler.

Le passé défini et le passé antérieur défini marquent une chose passée il y a au moins vingt quatre heures ; ainsi on ne pourrait pas dire : je *lus* ce livre *ce matin ;* ni, quand *j'eus lu* ce livre *ce matin*, je partis pour la promenade.

Des Nombres et des Personnes.

Il y a dans les Verbes, comme dans les Noms, les Adjectifs et les Pronoms, deux *Nombres*, le *Singulier* et le *Pluriel*, et dans chaque nombre trois *Personnes* marquées par les pronoms personnels. C'est de la première personne du singulier de chaque temps que se forment ordinairement les autres.

Remarques sur les Personnes.

I. Quand la première personne du singulier d'un temps est terminée par *s* ou par *x*, la seconde est toujours semblable à la première. Ex : je fini*s*, tu fini*s* ; je veu*x*, tu veu*x*. On change *s* ou *x* en *t* pour la troisième, il fini*t*, il veu*t* ; mais quand au présent absolu de l'Indicatif *s* est précédée de *c. d*, ou *t*, on retranche cette *s* pour la troisième personne. Ex : je rend-*s*, il rend.

II. Si la première est terminée par un *e* muet, la seconde se forme toujours en changeant *e*, en *es*. Ex : j'aim-*e*, tu aim-*es*. La troisième est semblable à la première, excepté au présent relatif du subjonctif. Ex : j'aim*e*, il aime.

III. Si la première est terminée par *ai*, la seconde et la troisième se forment toujours en changeant *ai* en *as*, *a*. Ex : j'aim-*ai*, tu aim-*as*, il aim-*a* ; j'aimer-*ai*, tu aimer-*as*, il aimer-*a*.

Des differentes especes de Verbes.

Il y a en français cinq espèces de verbes, savoir : le *verbe actif*, le *verbe passif*, le *ver-*

be neutre, le *verbe réfléchi* et le *verbe unipersonnel.*

Des Conjugaisons.

Conjuguer un verbe, c'est en réciter ou en écrire de suite les différens modes, avec leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Il y a quatre conjugaisons différentes que l'on distingue par la terminaison du présent de l'Infinitif : la première est en *er*, comme *aim-er ;* la seconde en *ir*, comme *fin-ir ;* la troisième en *oir*, comme *recev-oir* ; la quatrième en *re*, comme *rend-re*. C'est de ce temps, qui est tout formé et qui se trouve dans le Dictionnaire, que se forment tous les autres temps.

Il y a des *temps simples* et des *temps composés*. Les temps composés sont formés du participe passé du verbe que l'on conjugue et des différens temps des verbes *avoir* ou *être* qu'on appelle pour cela *auxiliaires*. Il faut savoir la conjugaison de ces deux verbes avant d'en conjuguer d'autres.

Verbe Auxiliaire Avoir.

INFINITIF.

PRESENT.

Avoir.

PASSE.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRESENT.

Ayant.

PASSE.

Eu, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

INDICATIF.

PRESENT ABSOLU.

Singulier, J'ai,
Tu as,
Il a.
Pluriel, Nous avons,
Vous avez,
Ils ont.

PRESENT RELATIF.

J'av-*ais*,
Tu avais,
Il avait,
Nous av-*ions*,
Vous av-*iez*,
Ils av-*aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'eu-*s*,
Tu eus,
Il eut,
Nous eû-*mes*,*
Vous eû-*tes*,
Ils eu-*rent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu,
Tu as eu,
Il a eu,
Nous avons eu,
Vous avez eu,
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu,
Tu eus eu,
Il eut eu,
Nous eûmes eu,
Vous eûtes eu,
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PASSÉ.

J'avais eu,
Tu avais eu,
Il avait eu,
Nous avions eu,
Vous aviez eu,
Ils avaient eu.

FUTUR ABSOLU.

J'au-*rai*,
Tu auras,
Il aura,
Nous au-*rons*,
Vous au-*rez*,
Ils au-*ront*.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu,
Tu auras eu,
Il aura eu,
Nous aurons eu,
Vous aurez eu,
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aur-*ai-s*,
Tu aurais,
Il aurait,
Nous aur-*ions*,
Vous aur-*iez*,
Ils aur-*aient*.

PASSÉ.

J'aurais eu,
Tu aurais eu,
Il aurait eu,
Nous aurions eu,
Vous auriez eu,
Ils auraient eu.
On dit aussi : j'eusse eu, tu eusses, etc.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT ABSOLU OU FUTUR.

Que j'ai-*e*,
Que tu aies,
Qu'il ait,
Que nous ayons,
Que vous ayez,
Qu'ils ai-*ent*.

PRÉSENT RELATIF.

Que j'eu-*sse*,
Que tu eusses,
Qu'il eû-*t*,
Que nous eu-*ssions*,
Que vous eu-*ssiez*,
Qu'ils eu-*ssent*.

PASSÉ.

Que j'aie eu,
Que tu aies eu,
Qu'il ait eu,
Que nous ayons eu,
Que vous ayez eu,
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PASSÉ.

Que j'eusse eu,
Que tu eusses eu,
Qu'il eût eu,
Que nous eussions eu,
Que vous eussiez eu,
Qu'ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Aie,
Qu'il ait,
Ayons,
Ayez,
Qu'ils aient.

---

* Dans tous les verbes, on met un accent circonflexe sur la voyelle qui précède *mes* et *tes* à la première et à la seconde personne du pluriel de ce temps : de même sur celle qui précède le *t* à la troisième personne du singulier du présent relatif du subjonctif.

Verbe Auxiliaire Etre.

INFINITIF.

PRESENT.

Etre.

PASSE.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRESENT.

Etant.

PASSE.

Eté, ayant été.

FUTUR.

Devant être.

INDICATIF.

PRESENT ABSOLU.

Je suis,
Tu es,
Il est,
Nous sommes,
Vous êtes,
Ils sont.

PRESENT RELATIF.

J'ét-*ais*,
Tu étais,
Il était,
Nous ét-*ions*,
Vous ét-*iez*,
Ils ét-*aient*.

PASSE DEFINI.

Je fu-*s*,
Tu fus,
Il fut,
Nous fû-*mes*,
Vous fû-*tes*,
Ils fu-*rent*.

PASSE INDEFINI.

J'ai été,
Tu as été,
Il a été,
Nous avons été,
Vous avez été,
Ils ont été.

PASSE ANTERIEUR.

J'eus été,
Tu eus été,
Il eut été,
Nous eûmes été,
Vous eûtes été,
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PASSE.

J'avais été,
Tu avais été,
Il avait été,
Nous avions été,
Vous aviez été,
Ils avaient été.

FUTUR ABSOLU.

Je se-*rai*,
Tu seras,
Il sera,
Nous se-*rons*,
Vous se-*rez*,
Ils se-*ront*.

FUTUR PASSE

J'aurai été,
Tu auras été,
Il aura été,
Nous aurons été,
Vous aurez été,
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRESENT.

Je ser-*ai-s*,
Tu serais,
Il serait,
Nous ser-*ions*,
Vous ser-*iez*,
Ils ser-*aient*.

PASSE.

J'aurais été,
Tu aurais été.
Il aurait été,
Nous aurions été,
Vous auriez été,
Ils auraient été.
On dit aussi : j'eusse été, etc.

SUBJONCTIF.

PRESENT ABSOLU OU FUTUR.

Que je sois,
Que tu sois,
Qu'il soit,
Que nous soyons,
Que vous soyez,
Qu'ils soient.

PRESENT RELATIF

Que je fu-*sse*.
Que tu fusses,

Qu'il fû-*t*,
Que nous fu-*ssions*
Que vous fu-*ssiez*,
Qu'ils fu-*ssent*.

PASSE.

Que j'aie été,
Que tu aies été,
Qu'il ait été,
Que nous ayons été,
Que vous ayez été,
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PASSE.

Quo j'eusse été,
Que tu eusses été,
Qu'il eût été,
Que nous eussions
[été,
Que vous eussiez
[été,
Qu'ils eussent été.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Sois,
Qu'il soit,
Soyons,
Soyez,
Qu'ils soient.

Verbe Actif.

Le verbe actif est celui après lequel on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire : *aimer quelqu'un* ou *aimer quelque chose*. Le verbe actif se conjugue dans ses temps composés avec le verbe *avoir*.

CONJUGAISON DU VERBE ACTIF.

Formation et Modèle.

INFINITIF.

PRESENT.

Est tout formé et se termine en *er*, *ir*, *oir* ou *re*.

Aim-*er*,	Fin-*ir*,	Recev-*oir*,	Rend-*re*.

PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

Avoir aimé,	Avoir fini,	Avoir reçu,	Avoir rendu.

PARTICIPE.

PRESENT.

Se forme de l'infinitif présent en changeant *er*, en *ant*, *ir* en *issant*, *evoir* en *evant*, *re* en *ant*.

Aim-*ant*,	Fin-*issant*,	Rec-*evant*,	Rend-*ant*.

PASSÉ.

Se forme de l'infinitif présent en changeant *er* en *é*, *ir* en *i*, *evoir* en *u*, *re* en *u*.

Aim-*é*, ou Ayant aimé,	Fin-*i*, ou Ayant fini,	Reç-*u*, ou Ayant reçu,	Rend-*u*, ou Ayant rendu.

FUTUR.

Est composé de l'infinitif.

Devant aimer,	Devant finir,	Devant recevoir,	Devant rendre.

INDICATIF.

PRESENT ABSOLU.

Se forme de l'Infinitif présent, en changeant *er* en *e*, *ir* en *is*, *evoir* en *ois*, *re* en *s*. Les personnes du pluriel se forment du participe présent, en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent* ; mais si le participe est en *evant*, pour la troisième personne du pluriel, on change *evant* en *oivent*.

J'aim-*e*,	Je fin-*is*,	Je reç-*ois*,	Je rend-*s*,
Tu aimes,	Tu finis,	Tu reçois,	Tu rends,
Il aime,	Il finit,	Il reçoit,	Il rend,
Nous aim-*ons*,	Nous finiss-*ons*,	Nous recev-*ons*,	Nous rend-*ons*,
Vous aim-*ez*,	Vous finiss-*ez*,	Vous recev-*ez*,	Vous rend-*ez*,
Ils aim-*ent*,	Ils finiss-*ent*,	Ils reç-*oivent*,	Ils rend-*ent*.

PRESENT RELATIF.

Se forme du participe présent en changeant *ant* en *ais*. Les personnes du pluriel se forment en changeant *ais* en *ions*, *iez*, *aient*.

J'aim-*ais*,	Je finiss-*ais*,	Je recev-*ais*,	Je rend-*ais*,
Tu aimais,	Tu finissais,	Tu recevais,	Tu rendais,
Il aimait,	Il finissait,	Il recevait,	Il rendait,

Nous aim-*ions*,	Nous finiss-*ions*,	Nous recev-*ions*,	Nous rend-*ions*,
Vous aim-*iez*,	Vous finiss-*iez*,	Vous recev-*iez*,	Vous rend-*iez*,
Ils aim-*aient*,	Ils finiss-*aient*,	Ils recev-*aient*,	Ils rend-*aient*.

PASSE' DEFINI.

Se forme de l'infinitif présent en changeant *er* en *ai*, *ir* en *is*, *evoir* en *us*, *re* en *is*. Dans la première conjugaison, pour les personnes du pluriel, on change *ai* en *âmes*, *âtes*, *èrent*, et dans les trois autres, *s* en *mes*, *tes*, *rent*.

J'aim-*ai*,	Je fin-*is*,	Je reç-*u-s*,	Je rend-*i-s*.
Tu aimas,	Tu finis.	Tu reçus,	Tu rendis,
Il aima,	Il finit,	Il reçut,	Il rendit,
Nous aim-*âmes*,	Nous finî-*mes*,	Nous reçû-*mes*,	Nous rendî-*mes*,
Vous aim-*âtes*,	Vous finî-*tes*,	Vous reçû-*tes*,	Vous rendî-*tes*,
Ils aim-*èrent*,	Ils fini-*rent*,	Ils reçu-*rent*,	Ils rendi-*rent*.

PASSE' INDEFINI.

Est composé du participe passé.

J'ai aimé,	J'ai fini,	J'ai reçu,	J'ai rendu,
Tu as aimé,	&c.	&c.	&c.
Il a aimé,			
Nous avons aimé,			
Vous avez aimé,			
Ils ont aimé,			

PASSÉ' ANTERIEUR.

Est composé du participe passé.

J'eus aimé, Tu eus aimé, Il eut aimé, Nous eûmes aimé, Vous eûtes aimé, Ils eurent aimé,	J'eus fini, &c.	J'eus reçu, &c.	J'eus rendu, &c.

PLUS-QUE-PASSÉ'.

Est composé du participe passé.

J'avais aimé, Tu avais aimé, Il avait aimé, Nous avions aimé, Vous aviez aimé, Ils avaient aimé,	J'avais fini, &c.	J'avais reçu, &c.	J'avais rendu, &c.

FUTUR ABSOLU.

Se forme de l'Infinitif présent, en changeant dans la première et la seconde conjugaison *r* en *rai*, dans la troisième conjugaison, *oir* en *rai*, dans la quatrième, *re* en *rai*. Pour les personnes du pluriel, on change *rai* en *rons*, *rez*, *ront*.

J'aime-*rai*, Tu aimeras,	Je fini-*rai*, Tu finiras,	Je recev-*rai*, Tu recevras,	Je rend-*rai*, Tu rendras,

Il aimera,	Il finira,	Il recevra,	Il rendra,
Nous aime-*rons*,	Nous fini-*rons*,	Nous recev-*rons*,	Nous rend-*rons*,
Vous aime-*rez*,	Vous fini-*rez*,	Vous recev-*rez*,	Vous rend-*rez*,
Ils aime-*ront*,	Ils fini-*ront*,	Ils recev-*ront*,	Ils rend-*ront*.

FUTUR PASSÉ.

Est composé du participe passé.

J'aurai aimé,	J'aurai fini,	J'aurai reçu,	J'aurai rendu,
Tu auras aimé,	&c.	&c.	&c.
Il aura aimé,			
Nous aurons aimé,			
Vous aurez aimé,			
Ils auront aimé.			

CONDITIONNEL.

PRESENT.

Se forme du futur absolu de l'Indicatif, en ajoutant *s*. Les personnes du pluriel se forment de la première en changeant *ais* en *ions*, *iez*, *aient*.

J'aimer-*ai-s*,	Je finir-*ai-s*,	Je recevr-*ai-s*,	Je rendr-*ai-s*,
Tu aimerais,	Tu finirais,	Tu recevrais,	Tu rendrais,
Il aimerait,	Il finirait,	Il recevrait,	Il rendrait,
Nous aimer-*ions*,	Nous finir-*ions*,	Nous recevr-*ions*,	Nous rendr-*ions*,

Vous aimer-*iez*,	Vous finir-*iez*,	Vous recevr-*iez*,	Vous rendr-*iez*,
Ils aimer-*aient*,	Ils finir-*aient*,	Ils recevr-*aient*,	Ils rendr-*aient*,

PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

J'aurais aimé,	J'aurais fini,	J'aurais reçu,	J'aurais rendu,
Tu aurais aimé,	&c.	&c.	&c.
Il aurait aimé,			
Nous aurions aimé,			
Vous auriez aimé,			
Ils auraient aimé.			
On dit aussi :			
J'eusse aimé, &c.	J'eusse fini, &c.	J'eusse reçu, &c.	J'eusse rendu, &c.

SUBJONCTIF.

PRESENT ABSOLU OU FUTUR.

Se forme du Participe présent, en changeant *ant* en *e*. Mais si le participe est en *evant*, on change *evant* en *oive*. La première et la seconde personne du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du présent relatif de l'Indicatif ; la troisième se forme de la première du singulier, en changeant *e* en *ent*.

Que j'aim-*e*,	Que je finiss-*e*,	Que je reç-*oive*,	Que je rend-*e*,
Que tu aimes,	Que tu finisses,	Que tu reçoives,	Que tu rendes.

Qu'il aime,	Qu'il finisse,	Qu'il reçoive,	Qu'il rende,
Que nous aimions,	Que nous finissions,	Que nous recevions,	Que nous rendions,
Que vous aimiez,	Que vous finissiez,	Que vous receviez,	Que vous rendiez,
Qu'ils aim-*ent*,	Qu'ils finiss-*ent*,	Qu'ils reçoiv-*ent*,	Qu'ils rend-*ent*.

PRESENT RELATIF.

Se forme du Passé défini, en changeant *i* ou *s* en *sse*. Pour les autres personnes, on change *sse* en *t*, *ssions*, *ssiez*, *ssent*.

Que j'aima-*sse*,	Que je fini-*sse*,	Que je reçu-*sse*,	Que je rendi-*sse*,
Que tu amasses,	Que tu finisses,	Que tu reçusses,	Que tu rendisses,
Qu'il aimâ-*t*,	Qu'il finî-*t*,	Qu'il reçû-*t*,	Qu'il rendî-*t*,
C Que nous aima-*ssions*,	Que nous fini-*ssions*,	Que nous reçu-*ssions*,	Que nous rendi-*ssions*,
2 Que vous aima-*ssiez*,	Que vous fini-*ssiez*,	Que vous reçu-*ssiez*,	Que vous rendi-*ssiez*,
Qu'ils aima-*ssent*,	Qu'ils fini-*ssent*,	Qu'ils reçu-*ssent*,	Qu'ils rendi-*ssent*.

PASSE'.

Est composé du Participe passé.

Que j'aie aimé,	Que j'aie fini,	Que j'aie reçu,	Que j'aie rendu,
Que tu aies aimé,	&c.	&c.	&c.
Qu'il ait aimé,			
Que nous ayons aimé,			
Que vous ayez aimé,			
Qu'ils aient aimé,			

PLUS-QUE-PASSÉ.

Est composé du Participe passé.

Que j'eusse aimé,	Que j'eusse fini,	Que j'eusse reçu,	Que j'eusse rendu,
Que tu eusses aimé,	&c.	&c.	&c.
Qu'il eût aimé,			
Que nous eussions aimé,			
Que vous eussiez aimé,			
Qu'ils eussent aimé,			

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

La seconde personne du singulier est semblable à la première personne du singulier du présent absolu de l'Indicatif ; la première et la seconde du pluriel sont semblables aux mêmes personnes du même temps. Les troisièmes personnes sont semblables aux mêmes du présent absolu du Subjonctif.

Aime, *	Finis,	Reçois,	Rends.
Qu'il aime,	Qu'il finisse,	Qu'il reçoive,	Qu'il rende,
Aimons,	Finissons,	Recevons,	Rendons,
Aimez,	Finissez,	Recevez,	Rendez,
Qu'ils aiment,	Qu'ils finissent,	Qu'ils reçoivent,	Qu'ils rendent.

* Si un des pronoms *y*, *en* suit cette seconde personne, lorsqu'elle est terminée par une voyelle, on le fait précéder d'une *s*. Ex : *montes-y, donnes-en.*

Remarques Particulieres.

I. Dans les verbes en *cer*, *cevoir*, *ger*, pour conserver la prononciation douce du *c* et du *g*, on met une cédille sous le *c* et un *e* après le *g*, toutes les fois que ces lettres sont suivies de *a*, *o*, *u*. Ex: *je perçai*, *je reçois*, *je reçus*, *je mangeai*.

II. Dans les verbes dont le participe présent est en *yant*, on change *y* en *i* avant un *e* muet. Ex : *il envoie*, *ils envoient*, *tu emploies*, *tu paieras*, *ils paieraient*.

III. Dans les verbes terminés en *eler*, comme *appeler*, et dans ceux en *eter* comme *jeter*, on redouble *l* dans les premiers et *t* dans les seconds, toutes les fois que ces lettres sont suivies d'un *e* muet. Ex : *j'appelle*, *j'appelai*, *j'appellerai* ; *je jette*, *je jetai*, *je jetterai*.

IV. Dans les verbes *achever*, *dépecer*, *lever*, *mener*, *semer* et leurs composés, ainsi que dans ceux en *éler*, *éder*, *éter*, *érer*, comme rév-*éler*, c-*éder*, affr-*éter*, déf-*érer*, on met un accent grave sur l'*e* qui précède *c*, *v*, *m* ou *n*, *l*, *d*, *t* ou *r*, toutes les fois que ces lettres sont suivies d'un *e* muet. Ex : *je lève*, *je levai*, *je lèverai*. ; *je mène*, *je menai*, *je mènerai* ; *j'espère*.*&c.

V.— Dans les verbes en *uer*, comme *tuer*, à la première et à la seconde personne du pluriel du présent relatif de l'Indicatif, on écrit ainsi, *nous tuïons*, *vous tuïez*. Dans les verbes en *ier*, comme *prier*, au même temps et aux mêmes personnes, quelques grammairiens évrivent, *nous prîions*, *vous prîiez*.

---

* Je pense qu'il doit encore en être ainsi des verbes, *abréger*, *léser*, *assener*, *morigéner* et autres terminés comme eux.

Sujet du verbe.

Le sujet du verbe est *la personne ou la chose à la quelle on attribue l'action ou l'état exprimé par le verbe.* Ex : *Jacques aime, Jacques est aimé.*

On connaît le sujet du verbe en mettant avant le verbe la question *qui est-ce qui ?* La réponse à cette question indique le sujet du verbe. Ainsi dans cet exemple *Alexandre vainquit Darius* ; on demande, *qui est-ce qui* vainquit Darius ? on répond, *Alexandre. Alexandre* est donc le sujet du verbe *vainquit.*

Règle.—Le verbe se met au même nombre et à la même personne que son sujet. Ex : *Le soleil luit. Les étoiles luisent. Nous parlons. Vous parlez.*

Regime du verbe.

On appelle *régime du verbe* un ou plusieurs mots qui achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe. Ainsi dans cet exemple, *je préfère Jacques à Philippe*, les mots *Jacques* et *Philippe* achèvent d'exprimer l'idée commencée par le verbe *je préfère.* Il y a, deux régimes, l'un *direct* l'autre *indirect.*

Regime Direct.

Le *régime direct* est la personne ou la chose qui est l'objet immédiat de l'action

marquée par le verbe. Ex : J'aime *mon père.* Je hais *le mensonge.*

On connaît le régime direct par les mots *qui* ? ou *quoi* ? mis après le verbe : le mot qui vient en réponse est le régime direct. Ainsi dans les deux exemples ci-dessus, on dit : *J'aime, qui* ? Réponse, *mon père. Je hais, quoi* ? Réponse, *le monsonge.* Le mots *mon père* et le *mensonge* sont les régimes directs des verbes *j'aime* et *je hais.*

Les verbes actifs seuls ont des régimes directs.

Regime Indirect.

Le *régime indirect* est celui qui complète, à l'aide d'une préposition*, l'idée commencée par le verbe. Ex : Commander *à ses passions.* Rougir *de ses fautes.* Tenir *par la main.* Combattre *pour la patrie.* (Voyez plus bas les Prépositions.)

Le régime indirect est toujours marqué par une préposition exprimée ou sous-entendue : l'usage et le dictionnaire apprendront celle qu'il faudra mettre avant chaque mot en régime.

Il y a un régime indirect qui désigne le lieu où se fait l'action, ou qui marque le changement de lieu soit pour aller soit pour venir.

---

* Certains verbes en régime, quoique précédés de *à* ou de *de*, ne sont pas pour cela régime indirect mais régime direct. Ex: il aime *à rire.* Il ordonna *de partir.* Ces mots *à* ou *de* ne sont qu'euphoniques. En effet si l'on demande : *il aime, quoi ? il m'ordonna, quoi ?* on répondra : *à rire—le partir.*

Si un nom est employé dans un sens partitif, *de* qui le précède n'indique pas non plus un régime indirect. Elle équivaut à *quelque* Ex : donnez *des pommes*, c'est à dire *quelques pommes.*

Remarque.—On apelle *noms partitifs* des noms qui ne designent qu'une partie de la chose dont on parle.

Le lieu où se fait l'action ainsi que le lieu où l'on va et la personne auprès de laquelle on va, qu'ils soient marqués par un nom ou par un pronom, sont toujours précédés d'une préposition qui le plus souvent est *à* et *en*. *A* se met avant les noms de villes et de villages et *en* avant les noms de pays. Ex : J'allais *en ville*. Je cours *à vous*. Il venait *en Canada*. Il demeure *à Laprairie*. Nous arrivions *auprès de Montréal*.

On connaît ce régime par la question *où* ? Ainsi dans cet exemple, *j'allais en ville :* on dira, *j'allais, où* ? Réponse, *en ville*.

Le lieu d'où l'on vient, et la personne d'auprès de laquelle on vient sont toujours précédés de la préposition *de*. Ex : Il est parti *de Chambly*. Je m'éloigne *de lui*. Il est entré hier dans cette maison et il *en* sort aujourd'hui.

On connaît ce régime par la question *d'où* ? Ainsi dans cet exemple : Il est parti *de Chambly*, on dira, *il est parti, d'où* ? Réponse, *de Chambly*.

VERBE PASSIF.

Le *verbe passif* est celui dans lequel le sujet est considéré comme souffrant ou recevant l'action marquée par le verbe. Ex : Le vice *est détesté*, la vertu *est chérie* et *récompensée*.

Pour la conjugaison du verbe passif en français, on ne fait autre chose qu'ajouter le participe passé du verbe que l'on conjugue aux différens temps du verbe auxiliaire *être*: il ne s'agit donc que de bien savoir la conjugaison de ce verbe.

Tous les verbes actifs, excepté *avoir*, ont un passif. Le verbe *obéir*, quoique neutre, a aussi le passif *être obéi*.

Conjugaison du Verbe Passif.

INFINITIF.

PRESENT.

Etre aimé.

PASSE'.

Avoir été aimé.

PARTICIPE.

PRESENT.

Étant aimé.

PASSE'.

Ayant été aimé.

FUTUR.

Devant être aimé.

INDICATIF.

PRESENT ABSOLU.

Je suis aimé, &c.

PRESENT RELATIF.

J'étais aimé, &c.

PASSE' DEFINI.

Je fus aimé &c.

PASSE' INDEFINI.

J'ai été aimé, &c.

PASSE' ANTERIEUR.

J'eus été aimé, &c.

PLUS-QUE-PASSE'.

J'avais été aimé.

FUTUR ABSOLU.

Je serai aimé, &c.

FUTUR PASSE'.

J'aurai été aimé.

CONDITIONNEL.

PRESENT.

Je serais aimé, &c.

PASSE'.

J'aurais été aimé, &c.

On dit aussi : j'eusse été aimé, &c.

SUBJONCTIF.

PRESENT ABSOLU OU FUTUR.

Que je sois aimé, &c.

PRESENT RELAIF.

Que je fusse aimé, &c.

PASSE'.

Que j'aie été aimé, &c.

PLUS-QUE-PASSE'.

Que j'eusse été aimé, &c.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Sois aimé, &c.

Regime des Verbes Passifs.

Le nom de la personne ou de la chose qui fait l'action marquée par le verbe passif, est précédé en français d'une des prépositions *par* ou *de*. Ex : Le camp fut pris *par l'ennemi*. Cet homme est méprisé *de tout le monde*.

Remarque.—On voit par ces exemples que le verbe passif est le contraire du verbe actif. Dans le verbe actif, le sujet fait l'act on et le régime la souffre ; c'est le contraire dans le verbe passif. Pour tourner l'actif en passif ou le passif en actif, il ne s'agit donc que de prendre le sujet pour en faire le régime et le régime pour en faire le sujet. Ainsi pour tourner par l'actif cette phrase, *Pompée fut défait par César*, on dira *César défit Pompée*. Cette phrase, *le soleil féconde la terre*, tourné par le passif sera, *la terre est fécondée par le soleil.*

Verbe Neutre.

Le *verbe neutre* est celui qui marque un état, ou une action qui ne peut tomber *directement* ni sur une personne ni sur une chose. Il suit de là qu'on connaît qu'un verbe français est neutre quand on ne peut mettre après lui ni *quelqu'un* ni *quelque chose :* ainsi *nuire* et *dormir* sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *nuire quelqu'un*, *dormir quelque chose*.

Les verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs : mais quelques uns, comme le suivant, prennent aux temps composés, au lieu du verbe *avoir*, les temps correspondans du verbe *être*.

Tomber.

INFINITIF.	PASSE'.	PRESENT RELATIF.
PRESENT.	Tombé, étant tombé.	Je tombais, &c.
Tomber.		PASSE' DEFINI.
PASSE'.	FUTUR.	Je tombai, &c.
Etre tombé.	Devant tomber.	PASSE' INDEFINI.
PARTICIPE.	INDICATIF.	Je suis tombé, &c.
PRESENT.	PRESENT ABSOLU.	PASSE'ANTERIEUR.
Tombant.	Je tombe, &c.	Je fus tombé, &c.

PLUS-QUE-PASSE'.	On dit aussi : Je fusse tombé, &c.	PLUS-QUE-PASSE'.
J'étais tombe, &c.	**SUBJONCTIF.**	Que je fusse tombé, &c.
FUTUR ABSOLU.	PRESENT ABSOLU OU FUTUR.	**IMPERATIF.**
Je tomberai, &c.	Que je tombe, &c.	*Point de première personne.*
FUTUR PASSE'	PRESENT RELATIF.	Tombe, &c.
Je serai tombé, &c.	Que je tombasse, &c.	....
CONDITIONNEL.		....
PRESENT.	PASSE'.	....
Je tomberais, &c.	Que je sois tombé, &c.	....
PASSE'.		....
Je serais tombé, &c.		

Les verbes neutres suivans, ainsi que *tomber*, se conjuguent toujours avec le verbe *être*, ce sont : *aller*, *arriver* et *décéder* ; *mourir*, *venir*, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir* et *survenir* ; *choir* ; *éclore*, *naître*, *&c*.

Quelques uns se conjuguent avec *être* ou *avoir*, tels sont : *cesser*, *accourir*, *croître*, *accroître*, *décroître* et *recroître*, *apparaître*, *comparaître*, *disparaître*, *&c*. Avec ces verbes on emploie plus généralement le verbe *être* pour marquer un état et le verbe *avoir* pour marquer une action. Tels sont encore : *changer*, *demeurer*, *échapper*, *entrer*, *empirer*, *monter*, *passer* et *rester* ; *contrevenir*, *partir*, *périr* et *sortir* ; *déchoir*, *descendre*, *&c*. Ex : il *a demeuré* à Québec pendant trois ans. Il est allé à Québec et il y *est demeuré*.

Remarque.—*Dégénérer*, *renoncer*, *courir*, *contrevenir* et *subvenir* ne se conjuguent qu'avec *avoir*.

Verbe Reflechi.

Les *verbes réfléchis* sont ceux dans les-

quels le régime est la même personne ou la chose que le sujet. Ex : *je me flatte, tu te blesses, il se souvient, la cire se fond.*

Ces verbes n'out rien de particulier pour la conjugaison. Aux temps composés, ils se conguguent comme *tomber*, c.-à.-d. qu'ils prennent l'auxiliaire *être* au lieu des temps correspondans du verbe *avoir*.

Conjugaison du Verbe Reflechi.

INFINITIF.

PRESENT.

Se réjouir.

PASSE.

S'être réjoui.

PARTICIPE.

PRESENT.

Se rejouissant.

PASSE.

S'étant réjoui,

FUTUR.

Devant se réjouir.

PRESENT ABSOLU.

Je me réjouis,
Tu te réjouis,
Il se rejouit,
Nous nous réjouissons,
Vous vous rejouissez,
Ils se réjouissent.

PRESENT RELATIF.

Je me réjouissais, &c.

PASSE DEFINI.

Je me réjouis, &c.

PASSE INDEFINI.

Je me suis réjoui, &c.

PASSE ANTERIEUR.

Je me fus réjoui, &c,

PLUS-QUE-PASSE.

Je m'étais réjoui, &c.

FUTUR ABSOLU.

Je me réjouirai, &c.

FUTUR PASSE.

Je me serai rejoui, &c.

CONDITION :

PRESENT.

Je me réjouirais, &c.

PASSE.

Je me serais réjoui, &c.

On dit aussi : Je me fusse réjoui, &c.

SUBJONCTIF.

PRESENT ABSOLU OU FUTUR.

Que je me réjouisse, &c.

PRESENT RELATIF.

Que je me réjouisse, &c.

PASSE.

Que je me sois réjoui, &c.

PLUS-QUE-PASSE.

Que je me fusse réjoui, &c.

IMPERATIF.		
Réjouis-toi,	Qu'il se réjouisse,	Qu'ils se réjouissent.
	Réjouissons-nous,	
	Réjouissez-vous,	

Verbe Unipersonnel.

Les *verbes unipersonnels* sont ceux qui ne s'emploient dans tous leurs temps qu'à la troisième personne du singulier, comme *il faut*, *il pleut*, *il importe*, &c. Comme ils manquent de quelques temps, il est à propos d'en donner la conjugaison.

Conjugaison du verbe unipersonnel.

INFINITIF.	PASSE INDEFINI.	PASSE.
PRESENT.	Il a neigé.	Il aurait neigé.
Neiger,	PASSE ANTERIEUR.	On dit aussi : il eût neigé.
	Il eut neigé.	
PARTICIPE.	PLUS-QUE-PASSÉ.	PRESENT ABSOLU OU FUTUR.
PASSE.	Il avait neigé	Qu'il neige.
Ayant neigé.	FUTUR ABSOLU.	PRESENT RELATIF.
INDICATIF.	Il neigera.	Qu'il neigeât.
PRESENT ABSOLU.	FUTUR PASSE.	PASSE.
Il neige.	Il aura neigé.	Qu'il ait neigé.
PRESENT RELATIF.		PLUS-QUE-PASSE.
Il neigeait.	CONDITIONNEL.	Qu'il eût neigé.
PASSE DEFINI.	PRESENT.	
Il neigea.	Il neigerait.	

Remarque.—Le mot *il*, qui précède le verbe unipersonnel, ne tient la place d'aucun nom. Ainsi on connaît qu'un verbe est unipersonnel, lorsqu'on ne peut pas mettre un nom à la place du mot *il* qui précède ce verbe, comme dans cet exemple : *il faut étudier*

pour devenir savant. Mais si, en parlant d'un jeune homme, on dit : *il paraît être timide, paraît* n'est pas un verbe unipersonnel, parce qu'à la place de *il* on peut mettre *jeune homme* et dire : *ce jeune homme paraît* être timide.

Verbes Irreguliers et Defectifs.

Remarques.—Au moyen de règles tant générales que particulières qui ont été données pour la formation des temps et des personnes et du tableau qui suit, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse conjuguer. Ce tableau renferme la conjugaison des *verbes irréguliers*, c'est-à-dire, qui s'écartent à quelques uns de leurs temps ou de leurs personnes des règles qui ont été données ci-dessus. Je n'ai mis dans ce tableau que les temps et les personnes irrégulières, afin de ne pas trop charger la mémoire des commençans. Dans les *verbes défectifs*, c'est-à-dire qui manquent de quelques uns de leurs temps ou de leurs personnes, j'ai mis toutes les personnes et tous les temps irrréguliers ; mais quand toutes les autres personnes se forment régulièrement de la première personne d'un temps, je me suis contenté de mettre le signe *etc.* après cette première personne. Il est à remarquer à l'égard de ces derniers que, quand un verbe manque d'un temps, il manque ordinairement de tous ceux qui se forment de ce temps.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DÉFECTIFS.

Première Conjugaison.

Aller est régulier au Participe passé et fait aussi *ayant été*. Indicatif présent : je vais, tu vas, il va, ils vont ; futur absolu, j'irai ; Subjonctif present absolu, que j'aille ; Impératif, va. Ainsi se conjugue *s'en aller*, excepté au Participe passé, où il ne fait que *s'en étant allé.*

Env-*oyer* fait au futur absolu, j'env-*errai*. Ainsi se conjugue renv-*oyer*.

Défectif. *Puer* ne fait plus au présent absolu de l'Indicatif *je pus*, mais il est régulier. Il manque du Participe passé, du passé défini, du Subjonctif et de l'Impératif.

Seconde Conjugaison.

Bou-*illir* fait : Participe pr : bou-*illant* et à l'Ind : pr : ab : je bou-*s*. Ainsi se conjuguent ébou-*illir* et re-bou-*illir*.

Acqu-*érir* fait : Part : pr : acqu-*érant*, passé, acqui-*s*, Ind : pr. abs : j'acqu-*iers*, ils acqu-*ièrent*, passé défini, j'acqu-*is*, fut : abs : j'acqu-*errai* ; Subj : pr : ab : que j'acqu-*ière*. Ainsi se conjuguent s'enqu-*érir* et requ-*érir*.

Cour-*ir* fait au Part : pr : cour-*ant*, passé, cour-*u* ; Ind : pr : je cour-*s*, passé déf : je cour-*us*, fut : je cour-*rai*. Ses composés se conjuguent de même.

Fu-*ir* fait : Part : pr : fu-*yant*. Ainsi se conjugue s'en-fu-*ir*.

Mourir fait : Part : pr : mourant, passé, mort ; Ind : pr : je meurs, ils meurent ; passé déf : je mourus ; fut : je mourrai ; Subj : pr : que je meure.

Vêt-*ir* fait : Part : pr : vêt-*ant*, passé, vêt-*u* ; Ind : pr : je vêt-*s*. On conjugue de la même manière ses composés.

Haïr. Ce verbe est régulier, si ce n'est qu'on écrit sans *tréma* les trois premières personnes du singulier du prés : absolu de l'Ind : je hais, tu hais, il hait.

Sen-*tir* fait : au Part : pr : sen-*tant* et à l'Ind : pr : je sen-*s*. Ainsi se conjuguent par-*tir*, men-*tir*, se repen-*tir* et leurs composés.

Ser-*vir* fait : Part : pr : ser-*vant* et Ind. pr : je ser-*s*. Desser-*vir* se congugue de même.

Dor-*mir* fait : Part : pr : dor-*mant* et Ind : pr : je dor-*s*. On conjugue ainsi ses composés.

Sor-*tir* fait : Part : pr : sor-*tant* et Ind . pr : je sor-*s*. Ainsi se conjugue ressor-*tir*. Mais sortir signifiant *obtenir* et ressortir signifiant *être du ressort* sont réguliers.

Off-*rir* fait : Part : pr : off-*rant*, passé, off-*ert* ; Ind : pr : j'off-*re*. Souff-*rir*, ouv-*rir*, couv-*rir* et leurs composés se conjuguent de la même manière.

Fleurir est régulier ; mais on dit aussi au Part : pr : *florissant* et à l'Ind : pr : relatif, *je florissais*, quand ce verbe signifie *être en honneur*.

Cueill-*ir* fait : Part : pr : cueill-*ant* ; Ind : pr : je cueill-*e*, fut : abs : je cueill-*erai*. On conjugue de même accueill-*ir* et recueill-*ir*.

Assaill-*ir* fait : Part : pr : assaill-*ant* ; Ind : pr : j'assaill-*e*, fut : abs : j'assaill-*irai* ou j'assaill-*erai*. Conjuguez ainsi tressaill-*ir*.

T-*enir* fait : Part : pr : t-*enant*, passé, t-*enu* ; Ind : pr : je t-*iens*, ils t-*iennent*, passé déf : je t-*ins*, fut : abs : je t-*iendrai* ; Subj : pr : abs : que je t-*ienne*. Ainsi se conjuguent tous les verbes terminés en *enir*.

Bénir a deux participes passés : *béni* et *bénit*. Ce dernier s'emploie pour des choses consacrées par des prières, partout ailleurs on écrit *béni*.

Defectifs.

Faillir fait : Part : pr : faillant. Il est régulier au Part : passé et au passé défini.

Défaillir fait : Ind : pr : abs : nous défaillons, ils défaillent, pr : relat : je défaillais, &c. Il est régulier au passé défini.

Conqu-*érir* fait : Ind : pr : conqu-*érant*, passé conqu-*is*, passé déf : je conqu-*is*, &c. fut : je conqu-*errai*, &c. Le pr : relat : de l'Ind : est régulier. Ainsi se conjugue reconqu-*érir*.

Ouïr fait : Part : passé, ouï et passé défini, j'ouïs, il ouït.

Saillir fait : Part : pr : saillant : Ind : pr : abs : il saille, ils saillent, fut : il saillera, ils sailleront. Il est régulier au part : passé, de même qu'au pr : rel : de l'Ind : au pr : abs : du subj : et à l'Impér : temps toutefois où il n'a que les troisièmes personnes. Dans ce sens il signifie *avancer en dehors*. Quand il signifie *s'élever avec force* il est régulier.

Gésir inusité à l'Infin : fait : Part : pr : gisant : Ind : pr : abs : il gît, nous gisons, ils gisent ; pr : rel : il gisait.

Quérir et Férir ne sont usités qu'à l'Inf : pr : Férir n'est même en usage que dans cette expression *sans coup férir*.

Troisième Conjugaison.

V-*oir* fait : Part : pr : v-*oyant*, passé v-*u* ; Ind : pr : abs : je v-*ois*, passé défini, je v-*is*, fut : abs : je v-*errai*. Ainsi se conjuguent entrev-*oir* et rev-*oir*. Pourv-*oir* et prév-*oir* se conjuguent encore de la même manière ; mais ils font au fut : abs : je pourv-*oirai* et je prév-*oirai*, et pourv-*oir* fait au passé défini, je pourv-*us*.

Savoir fait : Part : pr : sachant, passé, su ; Ind pr : abs : je sais, nous savons, vous savez, ils savent, pr : rel : je savais, passé défini, je sus, fut : abs : je saurai ; Subj : pr : abs : que nous sachions, que vous sachiez ; Imp : sache, sachons, sachez.

Avoir fait : Part : pr : ayant, passé, eu ; Ind : pr : abs : j'ai, nous avons, vous avez, ils ont, pr : rel : j'avais, passé déf : j'eus, fut : abs : j'aurai ; Subj : pr : abs : qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez ; Imp : aie, ayons, ayez.

Surseoir fait : Part : pr : sursoyant, passé, sursis ; Ind : pr : abs : je sursois, passé déf : je sursis, fut : abs : je surseoirai.

S'ass-*eoir* fait : Part : pr : s'ass-*eyant*, passé, ass-*is* ; Ind : pr : abs : je m'ass-*ieds*, passé déf : je m'ass-*is*, fut : abs : je m'ass-*iérai* ou je m'ass-*eierai*. Conjuguez de même rass-*eoir*.

M-*ouvoir* fait : Part : pr : m-*ouvant*, passé, m-*u* ; Ind : pr : abs : je m-*eus*, ils m-*euvent*, passé déf : je m-*us* ; Subj : pr : abs : que je m-*ouve* ou que je m-*euve*. Ainsi se conjuguent ém-*ouvoir* et prom-*ouvoir* ; mais ils manquent de plusieurs de leurs temps.

Défectifs.

Vouloir fait : Part : pr : voulant, passé, voulu ; Ind : pr : abs : je veux, &c. ils veulent, passé déf : je voulus, &c. fut : abs : je voudrai, &c. Subj : pr : abs : que je veuille, &c. Il ne manque que de l'Impératif.

Prévaloir fait : Part : pr : prévalant, passé, prévalu ; Ind : pr : abs : je prévaux, &c. passé déf :

je prévalus, &c. fut: abs: je prévaudrai, &c. Il ne manque que de l'Impératif.

Va-*loir* fait: Part: pr: va-*lant*, passé, va-*lu*; Ind: pr: abs: je va-*ux*, &c. passé déf: je va-*lus*, &c. fut: je va-*udrai*, &c. Subj: pr: abs: que je va-*ille*, &c. Point d'Impératif. On conjugue comme lui ses composés.

Pleuvoir, unipersonnel, fait: Part: pr: pleuvant, passé, plu; Ind: pr: abs: il pleut, passé déf: il plut. Point d'Impératif.

Falloir, unipersonnel, fait: Part: pr: fallant, passé, fallu: Ind: pr: il faut; passé déf: il fallut; fut: il faudra; Subj: pr: abs: qu'il faille. Il manque de l'Impératif.

Apparoir, unipersonnel, n'a que l'Ind: pr: abs: il appert.

Défectifs.

Pouvoir fait: Part: pr: pouvant, passé, pu; Ind: pr: abs: je puis, tu peux, il peut, &c. ils peuvent, passé déf: je pus, &c. fut: je pourrai, &c. Subj: pr: abs: que je puisse, &c. que nous puissions, que vous puissiez, &c. Il n'a pas d'Impératif.

Choir n'a que le Part: passé, chu.

Déchoir qui manque du Part: pr: fait Part: passé, déchu; Ind: pr: abs: je déchois, &c. nous dechoyons, vous déchoyez, ils déchoient, pr: rel: je déchoyais, &c. passé déf: je déchus, &c. fut: abs: je décherrai, &c. Subj: pr: abs; que je déchoie, &c.

Echoir fait: Part: pr: échéant, passé, échu; Ind: pr: abs: il échet ou il échoit, ils échéent, passé déf: j'échus, &c. fut: abs: j'écherrai, &c. Subj: pr: abs: qu'il échée, qu'ils échéent. Il manque de l'Ind: pr: rel: et de l'Impératif.

Seoir, qui signifie *être convenable* et *être assis*, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes de quelques temps, où il fait: il sied, ils siéent, il seyait, il siéra, il siérait. On a fait un adjectif du Part: pr: on dit *la chose n'est pas séante.* Dans la seconde signification

Défectifs. { il n'est en usage qu'aux participes *séant* et *sis* et même en style de palais. Ex : le Roi *séant* en son lit de justice. Maison *sise* rue St. Jacques. Ainsi se conjugue messeoir.

Quatrième Conjugaison.

Rédui-*re* fait : Part : pr : rédui-*sant*, passé, redui-*t*, passé déf : je redui-*sis*. On conjugue de la même manière tous les verbes en *uire ;* mais nuire et luire font au Part : passé nui et lui.

Crai-*ndre* fait : Part : pr : crai-*gnant*, passé, crai-*nt* ; Ind : pr : abs : je crai-*ns*, passé, déf : je crai-*gnis*. Tous les verbes terminés en *indre* se conjuguent de la même manière.

Confire fait : Part : pr : confisant, passé, confit, passé déf : je confis.

Ecri-*re* fait : Part : pr : écri-*vant*, passé écri-*t*, passé déf : j'écri-*vis*. Conjuguez de même tous ceux qui se terminent en *crire*.

L-*ire* fait : Part : pr : l-*isant*, passé l-*u*, passé, déf : je l-*us*. Tous ceux qui se terminent en *lire* se conjuguent de même.

R-*ire* fait : Part : passé, r-*i*, et passé déf : je r-*is*. Conjuguez de même sour-*ire*.

Di-*re* fait Part : pr : di-*sant*, passé, di-*t* ; Ind : pr : abs : vous di-*tes*, passé déf : je di-*s*. On conjugue ainsi redi-*re*, de même que dédi-*re*, contredi-*re*, interdi-*re*, médi-*re* et prédi-*re* ; mais ces derniers sont réguliers à la seconde personne plurielle de l'Ind : pr : abs :

Maudire fait : Part : pr : maudissant, passé, maudit ; passé déf : je maudis.

Suffire fait : Part : pr : suffisant, passé, suffi ; passé défin : je suffis.

Circoncire fait : Part : pr : circoncisant, passé circoncis ; passé déf : je circoncis.

F-*aire* fait : Part : pr : f-*esant* ou f-*aisant*, passé f-*ait*

Ind : pr : abs : je f-*ais*, vous f-*aites*, ils f-*ont* ; passé déf : je f-*is*, fut : abs : je f-*erai* ; Subj : pr : abs : que je f-*asse*, que nous f-*assions*, que vous f-*assiez*. Ainsi se conjuguent ses composés.

Pl-*aire* fait : Part : pr : pl-*aisant*, passé, pl-*u*, passé déf : je pl-*us*. Ainsi se conjugue t-*aire*.

Boire fait : Part : pr : buvant, passé, bu ; Ind : pr : abs : ils boivent, passé déf : je bus ; Subj : pr : abs : que je boive.

Croire fait : Part : pr : croyant, passé, cru, passé défin : je crus.

N-*aître* fait : Part : pr : n-*aissant*, passé, n-*é* ; Ind : pr : abs : je n-*ais*, il n-*aît* ; passé défini, je n-*aquis*. Ainsi se conjugue ren-*aître*.

Cr-*oître* fait : Part : pr : cr-*oissant*, passé, cr-*û*, cr-*ue* ; Ind : pr : abs : je cr-*oîs*, passé déf : je cr-*ûs*. Conjuguez de même accr-*oître*, décr-*oître* et recr-*oître* ; mais les participes accru, décru et recru ne prennent pas d'accent.

Par-*aître* fait : Part : pr : par-*aissant*, passé, par-*u* ; Ind . pr : abs : je par-*aîs*, passé déf : je par-*us*. Tous les verbes terminés en *aître*, excepté paître, naître et renaître se conjuguent de même.

Con-*clure* fait : Part : passé, con-*clu* ; Ind : pr : rel : nous con-*cluons*, vous con-*cluez*, passé déf : je con-*clus*. Ex-*clure* se conjugue de même ; mais il a deux participes passés, exclu et exclus.

M-*ettre* fait : Part : passé, m-*is* ; Ind : pr : abs : je m-*ets*, passé déf : je m-*is*. Ses composés se conjuguent de même.

Cou-*dre* fait : Part : pr : cou-*sant*, passé, cou-*su* ; passé déf : je cou-*sis*. Conjuguez de même décou-*dre* et recou-*dre*.

Mou-*dre* fait : Part : pr : mou-*lant*, passé, mou-*lu* ; passé def : je mou-*lus*. On çongugue de même émou-*dre* et remou-*dre*.

Etre fait : Part : pr : étant, passé, été, sans féminin ; Ind : pr : abs : je suis, tu es, il est, nous sommes, vous

êtes, ils sont; passé déf: je fus, futur abs: je serai; Subj: pr: abs: que je sois, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient; Imp: sois, soyons, soyez.

Pr-*endre* fait: Part: pr: pr-*enant*, passé, pr-*is*; Ind: pr: abs: ils pr-*ennent*, passé déf: je pr-*is*; Subj: pr: abs: que je pr-*enne*. On conjugue ainsi ses composés.

Sui-*vre* fait: Part: passé, sui-*vi*; Ind: pr: abs: je sui-*s*. Conjuguez de même ses composés.

V-*ivre* fait: Part: passé, v-*écu*; Ind: pr: abs: je v-*is*; passé déf: je v-*écus*. Ainsi se conjuguent ses composés.

Vain-*cre* fait: Part: pr: vain-*quant* et passé déf: je vain-*quis*. Ainsi se conjugue convain-*cre*.

Bat-*tre* fait à l'Ind: pr: abs: je bat-*s*. On conjugue de la même manière ses composés.

Défectifs.

Frire fait au Part: passé frit. Il manque du Part: pr: de l'Ind: pr: rel: du passé défini et du Subj: pr: abs:

Braire n'a que l'Ind: pr: abs: il brait, il braient et le fut: abs: il braira, ils brairont.

Tra-*ire* fait: Part: pr: tra-*yant*, passé, tra-*it*. Il manque du passé défini. Conjuguez de même les autres verbes terminés en *traire*.

P-*aître* fait: Part: pr: p-*aissant*, passé, p-*u*; Ind: pr: abs: je p-*ais*, tu p-*ais*, il p-*aît*, &c. Il manque du passé défini. Ainsi se conjugue rep-*aître*; mais il a le passé déf: je rep-*us*.

Bruire n'a que: Part: pr: bruyant et Ind: pr: rel: il bruyait, ils bruyaient.

Clo-*re* n'a que: Part: passé, clo-*s*; Ind: pr: abs: je clo-*s*, tu clo-*s*, il clô-*t*; fut: abs: je clô-*rai* ou je clo-*rrai*, &c. Ainsi se conjuguent enclo-*re* et renclo-*re*.

Éclore n'a que: Part: passé, éclos; Ind: pr: abs: il éclôt, ils éclosent, fut: abs: il éclôra, ils éclôront; Subj: pr: abs: qu'il éclose, qu'ils éclosent.

Défectifs.

Abs-*oudre* fait : Part : pr : abs-*olvant*, passé, abs-*ous*, abs-*oute* ; Ind : pr : abs : j'abs-*ous*, &c. Il manque du passé défini. Ainsi se conjuguent diss-*oudre* et rés-*oudre* ; mais ce dernier a le passé défini, je rés-*olus* et deux Part : passés, rés-*olu* (signifiant *décidé*) et rés-*ous* (signifiant *réduit.*) Le Participe *résous* n'a pas de féminin.

Forfai-*re* n'a que le Part : passé forfai-*t*. Conjuguez de même méfai-*re*, malfai-*re* et parfai-*re*.

——oooo——

Sixieme espece de Mots.

L'ADVERBE.

L'adverbe est *un mot invariable qui se joint à un adjectif, à un verbe et quelquefois même à un autre adverbe, pour modifier l'étendue de leur signification.*

On connaît ordinairement qu'un mot est adverbe quand il peut se tourner par une préposition et un régime. Ainsi dans ces phrases : *il demeure ici ; il parle librement. Ici* et *librement* sont des adverbes, parce qu'à leur place on peut mettre, *en ce lieu*, et *avec liberté*, et dire : il demeure *en ce lieu* ; il parle *avec liberté*.

Quelques adverbes ont des régimes que l'usage et le Dictionnaire feront connaître.

Il y a différentes sortes d'adverbes :—

I.—Il y en a qui marquent le temps, comme : *hier, aujourd'hui, demain ; jadis, maintenant, bientôt, &c.*

II.—Il y en a qui marquent le lieu, comme : *ici, là ; en haut, en bas ; loin, proche, &c.*

III.—Il y en a qui marquent la quantité, comme : *peu, assez, trop ; plus, moins, autant ; très, bien, fort, &c.*

IV.—Il y en a qui marquent l'ordre èt le rang, comme : *d'abord, auparavant, après, ensuite* ; pre mière-*ment*, seconde-*ment*, troisième-*ment, &c.*

V.—Il y en a qui marquent l'affirmation, comme : *oui, certes*, vrai-*ment* &c.

VI.—Il y en a qui marquent la négation, comme : *non, ne pas, ne point*, nulle-*ment*, &c.

VII.—Il y en a pour interroger, comme : *pourquoi, comment, combien*, &c.

VIII.—Il y en a qui marquent le doute, comme : probable-*ment, peut-être, &c.*

IX.—Il y en a qui marquent la comparaison, comme : *si, aussi ; tant, autant, &c.*

X.—Il y en a qui marquent la manière comme : prude-*mment*, courageuse-*ment, &c.*

Formation des Adverbes temines en *ment*.

Ils se forment la plupart de l'adjectif correspondant : 1o. En ajoutant *ment* au masculin de l'adjectif, s'il est terminé par une voyelle ; *vrai, joli, sensé, dû, honnête*, font vrai-*ment*, joli-*ment*, sensé-*ment*, dû-*ment*, honnête-*ment*.

2o. Si l'adjectif est terminé par *nt* on change *nt* en *mment* ; ainsi consta-*nt*, dilige-*nt*, font consta-*mment*, dilige-*mment*. On excepte *présent* et les monosyllabes qui suivent la règle suivante.

3o. Dans ceux qui ne sont terminés ni par une voyelle

ni par *nt*, on ajoute *ment* au féminin de l'adjectif. Ex : *nul, nulle*, nulle-*ment* ; *adroit, adroite*, adroite-*ment*.

Remarque.

I.—Quelquefois les adjectifs deviennent de véritables adverbes ; c'est lorsqu'ils ne se rapportent à aucun nom et qu'ils ne sont dans la phrase que pour modifier le verbe au quel ils sont joints, comme : sentir *bon*, frapper *juste*, chanter *faux*.

II.—Pareillement les adverbes deviennent quelquefois de vrais noms susceptibles d'articles et de nombres, on dit : *le derrière* d'une maison, *le dessous* du poële, prendre *les devants*.

III.—Lorsque le modificatif d'un verbe, d'un adjectif ou d'un adverbe est exprimé par plusieurs mots, comme : *à l'improviste, dans peu, tout d'un coup etc.* on l'appelle *expression adverbiale*.

IV.—Quand l'adverbe se forme de l'adjectif féminin, l'*e* qui précède *ment* est muet, excepté dans les suivans : *aveuglément, commodément, communément, conformément, énormément, expressément, impunément, importunément, obscurément, opiniâtrément, précisément, profondément*.

——0000——

Septieme espece de Mots.

LA PRÉPOSITION.

La *préposition* est *un mot invariable qui sert à désigner les différens rapports qu'il y a entre plusieurs mots d'une même phrase.*

Ex : Les Lapons vivent *dans des habitations* creusées *sous terre*. *Dans* et *sous* sont des prépositions : les mots *habitations* et *terre* qui suivent ces prépositions, en sont les régimes.

Prepositions Francaises.

A : demeurer à la Campagne.

Après : rejetterons-nous toujours le bonheur, pour courir après son ombre.

Attendu : il ne partira que la semaine prochaine, *attendu* ses nombreuses occupations.

Autour : *autour* de lui se jouaient les tendres agneaux.

Avant : mille ans *avant* l'Ere chrétienne.

Avec : ne joignez pas société *avec* le méchant.

Chez : demeurer *chez* un ami.

Concernant : discours *concernant* l'aumône.

Contre : discours *contre* l'avarice.

Dans : *dans* les villes et *dans* les campagnes.

De : un bon Roi est chéri *de* ses peuples.

Depuis : l'an 34 *depuis* la fondation de Rome.

Dès : se donner à l'étude *dès* la jeunesse.

Derrière : il campa *derrière* le mont Aventin.

Devant : il fut sommé de paraître *devant* ses Juges.

Devers : je n'ai par *devers* moi aucune preuve de ce fait

Durant : il parla *durant* trois heures.

En : voyager *en* Amérique.

Entre : il le tenait serré *entre* ses bras.

Envers : sa conduite *envers* son ennemi est digne d'éloge.

Excepté : tous les Israëlites qui sortirent de l'Egypte, *excepté* deux, périrent dans le désert.

Hormis : tous, *hormis* mon frère et moi, furent instruits du complot.

Hors : je puis tout sacrifier, *hors* l'honneur et la vérité.

Joignant : il bâtit sa maison *joignant* la mienne.

Jusque : on n'avait pas vu cela *jusqu'*à cette heure.

Malgré : nous partîmes, *malgré* les tendres remontrances de notre mère.

Moyennant : je réussirai *moyennant* votre secours.

Nonobstant : il poursuivit *nonobstant* les clameurs des assistans.

Outre : pour réussir dans le monde, il faut, *outre* la science, un grand fonds de probité.

Par : ils se tenaient *par* la main.

Parmi : il fut trouvé *parmi* les blessés.

Pendant : il fut malade *pendant* trois ans.

Pour : travailler *pour* le bien public.

Sauf : compte rendu, *sauf* erreur.

Selon : se conduire *selon* les lumières de la raison.

Sans : on ne peut être heureux *sans* la vertu.

Sous : tout ce qui est *sous* le soleil.

Suivant : cela est juste *suivant* moi.

Sur : l'armée campait *sur* une hauteur.

Touchant : je n'ai rien su *touchant* cette affaire.

Vers : il dirigeait ses pas *vers* Girouard-ville.

Vu : il acquerra de la gloire *vu* sa bravoure.

Remarques.

I.—Les *Locutions prépositives* ou *prépositions composées* sont celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : *à côté de, à travers, au travers de, auprès de, proche de, en présence de.* Ex : Il se jetta *à travers* les ennemis.

II.—Les prépositions *à, de, en* se répètent avant chaque mot qu'elles régissent. Ex : Il passe son temps *à rire et à folâtrer.* La terre n'est couverte que *de* palais détruits, *de* trônes renversés, que *de* lauriers flétris, que *de* sceptres brisés. Les mêmes préjugés sont répandus *en* Europe, *en* Asie, *en* Afrique et *en* Amérique.

III.— Les autres prépositions se répètent aussi avant les mots qui signifient des choses entièrement différentes. Ex : C'est un homme *sans* foi, *sans* honneur ; et *sans* affection. Les Romains brillèrent *par* les lois, *par* les arts et surtout *par* la guerre.

Mais il faudrait dire : il charme *par* sa bonté et sa douceur, sans répéter la préposition *par*, parce que *bonté* et *douceur* sont des mots à peu près synonymes.

IV.—Quelquefois des prépositions régissent d'autres prépositions. Ex : il venait *de chez* son père ; j'étais *hors de* la ville.

——oooo——

Huitieme espece de mots.

LA CONJONCTION.

La *conjonction* est *un mot invariable qui sert à lier les mots et les phrases entr'elles.*

Ainsi dans cette phrase : La nuit l'enchaine encore ; *mais* demain, s'il nous retrouve dans la plaine, il fondra sur nous, *et* nos malheurs nous apprendront à le connaître ; *mais, si, et* sont des conjonctions, parce qu'ils servent à joindre les différentes parties de cette phrase.

Les *locutions conjonctives* ou *conjonctions composées* sont celles qui s'expriment en plusieurs mots, comme : *parce que, tandis que, supposé que*, etc.

Il y a différentes sortes de conjonctions :

I.—Pour marquer le temps : *quand, lorsque, pendant que*, etc. Ex : venez me voir, *quand* vous le pourrez.

II.—Pour conclure : *donc, parconséquent, c'est pourquoi*, etc. Ex : cette armée était peu nombreuse et énervée par les plaisirs, *c'est pourquoi* la victoire fut aisée.

III.— Pour marquer opposition : *mais, quoique, néanmoins*, etc. Ex : cet homme, *quoique* peu instruit, est intéressant.

IV.—Pour marquer le motif : *car, puisque*, etc. Ex : je le ferai, *puisque* vous me l'ordonnez.

V.—Pour marquer la condition : *si, pourvu que* etc. Ex : vous aurez droit à toute ma reconnaissance, *si* vous me rendez ce service :

VI.—Pour marquer la liaison : *et, ni*, etc. Ex : les chevaux bondissent *et* traînent au hasard le char abandonné. On appelle ces dernières *copulatives.*

VII.—Pour marquer la division : *ou, ou bien*, etc. Ex : Ils s'écrièrent tout d'une voix : la victoire *ou* la mort. On les appelle *disjonctives.*

Remarque.—Il y a encore un grand nombre de conjonctions ; l'u-

sage les fera connaître. La plus ordinaire est *que*, qui diffère de *que* pronom, en ce qu'elle ne peut pas se tourner par *quel*, *quelle*, et un nom. Ex : obéis, si tu veux *qu'*on t'obéisse un jour.

Règle.— Parmi les conjonctions, les unes veulent le verbe suivant à l'Indicatif, les autres au Subjonctif. Ex : *Lorsqu'il voulait* parler, sa voix ne rendait que des sons confus et entrecoupés de sanglots. *Quoiqu'il aimât* passionnément les lettres, il passa une grande partie de sa vie à voyager.

Neuvieme espece de Mots.

L'INTERJECTION.

L'*interjection* est *un mot invariable qui sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'ame.*

Les principales interjections sont :—

I.—Pour peindre la joie ; *Ah!*
II.—Pour la crainte : *Hé !*
III.—Pour la douleur : *Aïe! Ouf! Hélas!*
IV.—Pour l'aversion : *Fi !*
V.—Pour l'admiration: *Oh !*
VI.—Pour encourager : *ça ! Ho ça !*
VII.—Pour avertir : *Hola ! Hem !*
VIII. — Pour le silence : *Chut !*

Remarque.—On range dans la classe des interjections certains mots, qui ne le sont pas de leur nature et qui ne le deviennent que par l'usage qu'on en fait pour exprimer quelque mouvement de l'ame ; comme : *grand Dieu ! miséricorde ! tout beau ! paix ! etc.* L'interjection n'a pas de régime. Quant à la place qu'elle doit occuper dans le discours, l'oreille et le sentiment seuls doivent en décider.

FIN

DE LA PREMIERE PARTIE.

LES PRINCIPES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

SECONDE PARTIE.

——oooo——

ARTICLE PRELIMINAIRE.

DE L'ORTHOGRAPHE.

L'Orthographe est la manière d'écrire les mots d'une langue conformément à l'usage adopté par les meilleurs grammairiens.

Elle renferme la *ponctuation*, l'*accent*, l'*apostrophe*, etc.

Remarques sur les Lettres.

A—ne se prononce pas dans *taon*, *Saone*, (rivière.)

C—final ne se prononce pas dans *estomac*, *broc*, *accroc*, *marc*, *échecs*, (jeu), *clerc*, *cric*, etc. *C* a la prononciation de *g* dans *second*, et le *ch* celui de *q* dans *Machiavel* et *archiépiscopal*.

D—se prononce *t* à la fin d'un adjectif suivi immédiatement du nom auquel il est joint, si ce nom commence

par une voyelle ou par une *h* muette. Ex : *grand homme.* C'est la même chose, s'il est a la fin d'un verbe suivi d'un mot commençant par une voyelle. Ex : Il *pend à* cet arbre. *Perd-il ?*

E—ne se prononce pas dans *Caen* (ville) et se prononce *a* dans *solennel* qu'on prononce *solanel.*

F—ne se prononce pas au pluriel des mots *nerf, bœuf, œuf,* et même au singulier, quand ils sont intimement liés avec d'autres mots, comme : *nerf de bœuf,* etc. Dans *neuf* *f* se prononce *v* avant un nom qui commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ex : *neuf hommes.*

N—se prononce dans *chrétienté* comme dans *chrétien.* On n'en prononce qu'une dans *innocent* et ses dérivés. On fait sonner *n* final dans tous les adjectifs suivis immédiatement d'un nom qui commence par une voyelle ou par une *h* muette. Ex. un *bon auteur,* un *vilain homme.* La même chose a lieu après *rien* et l'adverbe *bien* ; pour ce dernier, seulement lorsqu'il est suivi immédiatement d'un adjectif ou d'un adverbe.

Mais *n* à la fin des noms ne sonne jamais avant un autre mot. Ex: *passion aveugle.*

O—ne se prononce pas dans *faon, paon, Laon* (ville.) On dit avec aspiration : le *onze* de Janvier. Il dit le *oui* et le non. Mais on peut dire le *onzième* et l'*onzième.*

P—ne se prononce pas dans *exempt, dompter, indomptable* etc. mais on le prononce dans *exemption et symptôme.*

Q—se prononce dans *coq* au singulier et au pluriel. *Liquéfier* se prononce *likéfier* ? mais on prononce *liquéfaction* ou *likéfaction.*

S—entre deux voyelles se prononce, à quelques exceptions près, comme *z*. Ainsi *désordre* se prononce *dézordre*. De même lorsque, dans la composition d'un mot, *trans* est suivi d'une voyelle, comme *transaction*.

T—se prononce dans *abject*, *dot*, *exact*, *fat*, *granit*, *rapt*, *subit*.

Majuscules.

On met des lettres majuscules : 1o. au commencement de toute phrase qui ne dépend pas d'une autre phrase ; 2o. dans la Poésie, au commencement de chaque vers ; 3o. au commencement des noms propres ; 4o. au commencement des noms d'arts, de sciences, de métiers, &c. s'ils ne sont pas présentés comme marquant simplement la qualification ; 5o. au commencement des noms qui expriment le principal sujet du discours. 6o. Enfin les initiales de certains mots qu'on a coutume d'abréger doivent être des majuscules, comme : S. M. B. pour dire *Sa Majesté Britannique*, M. P. P. pour dire *Membre du Parlement Provincial*.

Remarque.—On ne met point ordinairement d'accent sur les majuscules.

Apostrophe.

Dans certains mots qui finissent par *a*, *e*, *i*, on retanche ces lettres, toutes les fois que le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette. Alors pour marquer l'élision ou la suppression de la lettre, on met une *apostrophe*. (')

I.—*A*— se retranche dans l'article *la* et dans le pronom *la*, s'il ne suit pas un impératif. Ex : *l'entrée* pour *la* entrée.

II.—*E*—se retranche : 1o. dans *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *le*, *ne*, *ce*, et dans l'adjectif *grande* suivi de certains noms, comme : *grand'mère*, *grand'tante*, &c. 2o. Dans la préposition *entre* formant un verbe réciproque, comme *s'entr'aimer*, et dans *entr'eux*, *entr'elles* *entr'autres*. 3o. Dans *jusque* avant *a*, *au*, *ici*, *où*. 4o. Dans *puisque*, *lorsque* et *quoique* avant un pronom personnel, de même que lorsque ces conjonctions sont avant *un* et *on*. Ex : *Puisqu'il* part. *Quoiqu'on* dise. 5o. Dans *quelque* avant *un* et *autre* ainsi que dans ces expressions *quelqu'il* soit. . . .*quelle qu'elle* soit.

III.—*I*—ne se perd que dans *si* suivi de *il*, *ils*. Ex : *s'il* vient, *s'ils* viennent.

Du Tiret.

Le *Tiret* est un trait horizontal (–) que l'on met : 1o. Entre les mots que l'on veut unir pour n'en former qu'un seul, comme, *arc-en-ciel*, *vis-à-vis*.

2o. A la fin d'une ligne pour marquer que le mot n'est pas fini.

3o. Entre deux adjectifs de nombre, si le dernier ne passe pas dix. Ex : *vingt-deux*, *soixante-dix*, mil huit cent *trente-un*. On écrit encore de même *quatre-vingt*.

4o. Dans le dialogue, pour éviter la répétition de *dit-il*, *dit-elle*.

5o. Entre le pronom personnel et le mot *même*, comme, *moi-même*.

6o. Lorsqu'un Impératif a pour régime un des pronoms *moi*, *toi*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *lui*, *les*, *leur*, *y*, *en*, et qu'il en est suivi. Ex : *Aimez-le*. *Donnez-le-lui*. *Allez-vous-en*.

7o. Entre le verbe et le pronom sujet, si ce dernier est après le verbe. Ex : *viendrez-vous ? finit-on ? est-ce* lui ? Mais, si le verbe finissait par une voyelle et que le pronom fût *il*, *elle* ou *on*, il faudrait mettre un *t* entre le verbe et le pronom de cette manière, *parle-t-il ? va-t-on ?*

Du Trema.

Le *Tréma* n'est autre chose que deux points (¨) que l'on met sur l'une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour avertir de la prononcer séparément d'une autre voyelle qui est avant, comme : *ciguë*, *haïr*, *Antinoüs*.

De la Cedille.

La *Cédille* est une petite figure (¸) que l'on place sous le *c*, pour avertir qu'il doit prendre le son de l'*s*, comme *Français*, je *reçus*.

Des Guilmets.

Les *Guilmets* [illegible] mettent au devant de toutes les lignes d'un discou[illegible] à la fin de la citation. Fénélon a dit : « Les [illegible] faits pour les peuples et non les « peuples pour [illegible]

De la Parenthese.

La *Parenthèse* est une figure (   ) qui sert à clorre une espèce de note renfermée dans une phrase : Ex : Darius (*c'était le nom du Roi*) répondit, etc.

De la Ponctuation.

La *Ponctuation* est l'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes reçus, les pauses plus ou moins grandes que l'on doit faire en lisant.

Les signes de la ponctuation sont : la *virgule* (,) le *point-virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point interrogatif* (?), le *point admiratif* (!), les *points suspensifs* (. . . .) et l'*alinéa*.

La *virgule* indique la moindre de toutes les pauses. Ex : *Ses regards pénétrans, son vaste souvenir, embrassent le présent, le passé, l'avenir. Il n'entend ni les cieux qui grondent sur sa tête, ni le bruit des rochers battus par la tempête.*

Remarque.—On doit mettre entre deux virgules la phrase incidente explicative, et sans virgule la phrase incidente restrictive ou déterminative. Ex : Les richesses, *qui sont passagères*, ne sont pas dignes d'occuper le cœur de l'homme. Les seules richesses *qu'il doive désirer*, sont la vertu et l'estime de ses semblables.

Le *point-virgule* marque une pause plus grande que celle de la virgule. Ex : Non, ma mère, *vous ne vous êtes pas trompée ; celui-ci est aussi un Alexandre.*

Les *deux points* expriment un repos encore plus considérable que celui du point-virgule. Ex : *Il y a certaines choses qu'on apprend sans les étudier : il y en a d'autres qu'on étudie sans les apprendre.*

Le *point* indique le plus grand repos : Ex : *Le sage est ménager de temps et de paroles.*

Le *point interrogatif* se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation. Ex : *Combien en avez-vous apporté ? Avez-vous vu cet homme ?*

Le *point admiratif* se place après un mot ou après une phrase qui marque quelque mouvement de surprise, de douleur, d'admiration, etc. Ex : *Ah ! que de la vertu les charmes sont puissans !*

Les *points suspensifs* se mettent, lorsque l'ame, comme oppressée par la douleur ou par la joie, ne laisse échapper que des phrases interrompues et sans suite : Ex :

J'ai vu...... sans mourir de douleur,
J'ai vu...... siècles futurs, vous ne le pourrez croire !
Ah ! j'en frémis encor de dépit et d'horreur ;
J'ai vu...... mon verre plein, et je n'ai pu le boire.

L'*alinéa* a lieu, lorsqu'on quitte une ligne où l'on vient de finir une phrase, pour en commencer une nouvelle à la ligne suivante.



LES

PRINCIPES

DE LA

LANGUE FRANÇAISE.

——oooo——

SECONDE PARTIE :

OBSERVATIONS SUR CHAQUE ESPÈCE DE MOTS.



Premiere espèce de Mots.

LE NOM.

NOMS COLLECTIFS.

Parmi les noms communs on distingue les *noms collectifs*. Ce sont des noms qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme ; *peuple*, *troupeau*.

On en distingue de deux sortes : les *collectifs partitifs* et les *collectifs généraux*.

Les collectifs partitifs ne marquent qu'une partie ou qu'un nombre indéterminé des personnes ou des choses dont on parle. Ex : *Une foule* de gens. On peut ranger parmi eux, à cause des règles qu'ils suivent, les adverbes

de quantité. Ex : *beaucoup* de personnes, *assez* d'auteurs.

Les collectifs généraux marquent la totalité ou un nombre déterminé des personnes ou des choses dont on parle. Ils sont toujours précédés de l'article ou d'un équivalent de l'article, comme ; *mon, ton, son, ec.* Ex : *la moitié* des oiseaux ;-*cette multitude* d'oiseaux ;-*son troupeau* de brebis.

Règle I.—Après un collectif partitif suivi de la préposition *de* et d'un nom, le verbe, l'adjectif et le participe s'accordent avec ce dernier. Ex : Une *foule de gens peuvent* etc. Il y a *beaucoup de personnes capables* etc. *Une infinité de personnes s'y trouvèrent.* Il trouva *une partie de ses compagnons occupés* à ce travail. On dira de même : *la plupart furent* d'avis ; *un grand nombre y périrent,* à cause d'un nom pluriel sous-entendu entre *la plupart, un grand nombre* et les verbes.

Règle II.—Après un collectif général suivi de *de* et d'un nom, le verbe, l'adjectif et le participe s'accordent avec le collectif général. Ex : *La foule des auteurs croit.* Il a fourni *le nombre de volumes convenu.*

Nombre des Noms.

Les noms propres ne prennent jamais la marque du pluriel quand même ils désigneraient plusieurs individus portant le même nom. Toutefois l'usage veut qu'on mette au pluriel tout ce qui a rapport à ces noms. Ex : *Les deux Corneille se sont distingués* dans la République des lettres.

Mais, si un nom propre est mis pour un nom commun, il peut prendre alors la marque du pluriel. Ex : Les *Cor-*

neilles sont rares, c'est-à-dire, *les poëtes qui ressemblent à Corneille ; Un Auguste* aisément peut faire des *Virgiles*, c'est-à-dire, *un prince ressemblant à Auguste* peut faire des *hommes semblables à Virgile.*

La plupart des mots qui ont passé des langues mortes ou étrangères dans notre langue, ne prennent pas la marque caractéristique du pluriel. On écrit : *des in-folio, des errata, des pensum*. On écrit encore sans *s*, *des in-douze, des in-seize.*

Les mots employés accidentellement comme noms ne prennent pas non plus la marque du pluriel ; mais ils prennent l'article. Tels sont : *les on dit ; les qu'en dira-t-on ; les cinq ; les neuf; quatre il ; deux tu ; trois moi ; les si ; les pourquoi ; les que ; les oui ; les non.* Les mots employés de cette manière sont masculins. Ex : il le paya *d'un beau je vous remercie.*

Quelques noms n'ont pas de pluriel, tels sont : *innocence, espoir*, etc. D'autres n'ont que le pluriel, tels sont : *aguets, mœurs, pleurs*, etc. L'usage et le Dictionnaire feront connaître les uns et les autres.

Noms Composés.

On appelle *noms composés* certains termes dans la composition des quels il entre plusieurs mots comme : *Hotel-Dieu, Vice-Consul.*

Dans les noms composés, les noms et les adjectifs seuls sont susceptibles de prendre la marque du pluriel. Ex : Un rouge-gorge, *des rouges-gorges.*

Règle.—Ce n'est qu'en considérant attentivement les différens mots qui composent ces noms et leurs rapports entr'eux, et même en les décomposant, qu'on pourra les écrire correctement. Quelques exemples apprendront à faire cet examen.

On écrira des *basses-cours*, c'est-à-dire des *cours* qui sont *basses* ; c'est l'accord de l'adjectif avec le nom. Des *fourmis-lions*, c'est-a-dire, des *fourmis* qui ressemblent à des *lions*.

On écrit sans leur donner la marque du pluriel : des *crève-cœur*, des *serre-tête*, des *boute-feu*, des *coupe-gorge*, des *gâte-métier* ; parce que des *crève-cœur* veulent dire des chagrins qui crèvent le *cœur* ; des *serre-tête* des rubans que serrent *la tête* ; etc.

On écrit des *coq-à-l'âne* : on appelle ainsi des discours sans suite, dans lesquels on passe d'une chose à une autre toute différente comme d'un *coq* à un *âne*. On écrit pareillement, des *réveille-matin*, sans marque caractéristique du pluriel, parce que ce mot signifie des horloges qui réveillent *le matin*.

On écrira avec la marque du pluriel : un *cure-dents*, un *couvre-pieds*, un *essuie-mains* ; parce que un *cure-dents* est un instrument pour se curer les *dents*, un *couvre-pieds* est un linge qui couvre les *pieds*, etc.

S'il y a entre deux noms une préposition exprimée ou sous-entendue, le second ne prend pas la marque du pluriel. Ex : des *arcs-en-ciel*, des *belles-de-nuit*, des *bains-Marie*, des *fêtes-Dieu*, parce que ces derniers signifient

des *bains de Marie*, des *fêtes de Dieu*. Mais on écrit des *crocs-en-jambes*, des *hauts-de-chausses*, des *maîtres-ès-arts*, et au singulier : un *croc-en-jambes*, un *haut-de-chausses*, un *maître-ès-arts*.

Le mot latin *vice* qui signifie *à la place de*, et *demi*, *semi*, *tragi*, dans la composition des mots, sont invariables. Ex : Des *vice-consuls*, des *demi-Dieux*, des *semi-tons*, des auteurs *tragi-comiques*.

Genre des Noms.

Beaucoup de noms ont des genres différens, selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel, ou selon leurs différens emplois.

Amour est masculin au singulier et féminin au pluriel. Ex : poussé par *l'amour le plus pur*. Adrien se déshonora par *des amours monstrueuses*. Mais les *Amours* (divinités payennes) sont du genre masculin.

Couple est masculin, quand on parle de deux personnes unies par l'amitie ou par le mariage. Ex : *un couple heureux*. On dira de même ; *un couple* de pigeons, si l'on parle d'un mâle et d'une femelle que l'on a appareillés. Autrement *couple* est féminin. Ex : il a acheté *une couple* de pigeons.

Orgue est masculin au singulier et féminin au pluriel. Ex : C'est *un bel orgue*. Ce sont *d'excellentes orgues*.

Au propre, *foudre* est ordinairement féminin ; et, au figuré, il est toujours masculin. Ex : *la foudre* éclate dans la nue. C'était *un foudre* de guerre.

Orge est féminin, si l'on parle de l'orge qui est sur pied,

Ex : Voilà de l'*orge* bien levée. Voilà de *belles orges.* Mais si l'on parle de l'orge en grains, il est masculin. Ex : de l'*orge mondé*, de l'*orge perlé.*

Gens nom pluriel est tantôt masculin et tantôt féminin. 1o. Les adjectifs qui suivent le mot gens se mettent toujours au masculin. Ex : Des *gens heureux.* Les *gens* de bien sont *estimés.* 2°. Les adjectifs qui le précèdent se mettent au féminin. Ex : de *bonnes gens.*

Remarque.—*Tout* joint au mot *gens* ne suit pas les mêmes règles. 1o. S'il est seul avec ce mot, il se met au masculin. Ex : *Tous* les *gens* de bien. 2o. S'il est accompagné d'un adjectif, il se met au masculin, pourvu que cet adjectif soit terminé par un *e* muet au masculin. Ex : *tous les honnêtes gens.* C'est le contraire, si cet adjectif n'est pas terminé par un *e* muet au masculin. Ex : *Toutes les vieilles gens.*

Quelques personnes font quelque fois *automne* féminin. Il est mieux de ne lui donner que le genre masculin. *Hiver, printemps et été* sont masculins.

Observation.—Un grand nombre de mots tels que : *forêt. greffe, aune*, etc. sont masculins ou féminins, selon leurs différentes significations. Ainsi *aune* (espèce de bois) est masculin et *aune* (mesure) est féminin, *Forêt* (outil) est masculin, et *forêt* (étendue de pays couvert de bois) est féminin. Le Dictionnaire apprend toutes ces différences.

Regime du Nom.

Il y a en français deux régimes du nom. L'un qui marque l'individu, comme soulier *de la femme* : il est toujours accompagné de l'article ou d'un équivalent. L'autre marque simplement la qualité, comme soulier *de femme* : il ne doit jamais être accompagné de l'article ni d'un équivalent de l'article.

Du Nom en Regime.

Un nom ou un pronom peut être régi par deux adjectifs ou par deux verbes, pourvu que ces adjectifs ou ces verbes aient le même régime. Ex : Il est *utile* et *cher à sa famille*. Il *attaqua* et *prit la ville*.

Mais on ne pourrait pas dire : il est *utile* et *chéri de sa famille*, parce que *chéri* veut son régime précédé de la préposition *de* et qu'*utile* le veut précédé de la préposition *à*. Il faut dans ce cas mettre le nom en régime après le premier mot régissant, et donner pour régime au second un pronom qui tienne la place du nom. Ex : il est *utile à sa famille* et il *en* est *chéri*.

——0000——

Seconde espece de Mots.

L'ARTICLE.

USAGE ET PLACE DE L'ARTICLE.

Règle I.—L'article doit se répéter avant chaque nom pris dans un sens déterminé, ou, ce qui revient au même, lorsque ce nom désigne tout un genre, toute une espèce ou un individu particulier. Ex : *Les bêtes* sont conduites par *l'instinct*. *L'homme* dont vous m'avez parlé, est malade. *Le Roi* et *le sujet*, *le puissant* et *le faible*, *les palais des prin-*

ces, la hutte du sauvage, tout est soumis à *la même destruction.*

Cette règle s'applique à tous les mots qui tiennent lieu de l'article. Il faut dire : *ton père* et *ta mère* et non pas *tes père et mère.* On dira de même : *cet homme et cette femme* ; je n'y trouvai *aucun livre, aucun monument intéressant.*

Cependant si des adjectifs unis par *et* modifient un même nom, on ne répète pas l'article. On dira : *le vaste* et *heureux Canada,* parce que c'est le même Canada qui est vaste et heureux. Mais il faudra dire : *les philosophes anciens* et *les modernes,* parce que ce ne sont pas les mêmes philosophes qui sont anciens et modernes : c'est comme si l'on disait *les philosophes anciens* et *les philosophes modernes.* Par la même règle on dira : je lui ai montré *mes beaux* et *mes vilains habits. Ce vieux* et *ce jeune cheval lui appartiennent.*

On fait encore usage de l'article avant les noms pris dans un sens partitif, pourvu que ces noms ne soient pas précédés d'un adjectif. Ex : Nous voyions à nos pieds *des ruisseaux, des cascades, des prairies verdoyantes.* Les environs de Québec offrent *de beaux paysages,* et non pas *des beaux paysages,* à cause de l'adjectif qui précède le nom.

Règle II.—On ne met point l'article avant un nom, si ce nom est pris dans un sens indéterminé ; ou, en d'autres termes, si par ce nom on ne veut désigner ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier. Ex:

Cette boutique est bien assortie *de toiles* et *de draps.*

Les noms propres ne doivent pas non plus être précédés de l'article. Ex : Les ouvrages *d'Homère* et *de Virgile* faisaient l'admiration de *Voltaire* et de *Delille.* Cette règle pourtant n'a pas lieu pour les noms propres pris comme noms communs. Ex : On peut considérer Napoléon comme *l'Alexandre* de notre âge.

L'élégance permet aussi du supprimer l'article avant les noms. Ex : *Etrangers, ennemis, peuples, rois* le révèrent.

Troisieme espece de Mots.

L'ADJECTIF.

DEGRÉS DE QUALIFICATIONS DANS LES ADJECTIFS ET DANS LES ADVERBES.

La plupart des adjectifs et des adverbes ont trois degrés de qualifications qu'on appelle : le *Positif*, le *Comparatif* et le *Superlatif.*

Du Positif.

Le positif n'est autre chose que l'adjectif ou l'adverbe simple, comme, *prudent, prudemment.*

Du Comparatif.

Le comparatif est l'adjectif exprimant une

comparaison, comme, *plus prudent, plus prudemment.*

Si l'on compare deux choses, on trouve que l'une est supérieure ou inférieure ou égale à l'autre, ou bien n'est pas supérieure, ou inférieure, ou égale à l'autre : de là les *comparaisons de supériorité, d'infériorité* et *d'égalité*, dont il sera parlé plus bas au chapitre des adverbes.

On se sert ordinairement du mot *que* pour joindre les deux choses que l'on compare.

Du Superlatif.

Le superlatif est l'adjectif exprimant la qualité dans un très haut degré ou dans le plus haut degré.

On forme le superlatif en mettant un des adverbes *très, bien, fort, infiniment, extrêmement* avant le positif. Ex : *Très bon* père, *fort bonne* mère, homme *extrêmement petit.* On le forme encore en mettant l'article ou un des pronoms possessifs avant le comparatif. Ex : *Le meilleur* des pères, *la plus tendre* des mères, *ses plus beaux* habits.

Le *superlatif* est ou *relatif* ou *absolu.*

Le *superlatif relatif* exprime la qualité au suprême degré ou à un très haut degré, *avec rapport à une autre chose.* Ex : *Le lac Supérieur est le plus grand lac des deux continens.* On compare ici le lac Supérieur avec les autres lacs.

Le *superlatif absolu* exprime la qualité au suprême degré ou à un très haut degré, *sans rapport à une autre chose.* Ex : *Le lac Supérieur est un très grand lac.*

Remarque I.—Avec le superlatif absolu, l'article qui précède les mots *plus, moins* est invariable. On dira donc : C'est pour leurs enfans que les mères sont *le plus tendres*. La manière de nous vêtir est celle qui me paraît être *le moins assortie* à la nature. Toute fois si un féminin après *le* faisait un son désagréable à l'oreille, il faudrait prendre un autre tour. Ainsi, au lieu de dire, c'est en s'épanouissant que la rose est *le plus belle*, on dira, c'est en s'épanouissant que la rose a *le plus de beauté*.

II. *Le* est également invariable avant les adverbes *plus, moins, mieux*, quand ils ne sont suivis ni d'un adjectif ni d'un participe. Il faudrait dire : De toutes les oraisons de Cicéron, celle pour Milon me plaît *le plus.....le moins*. De tous les oiseaux, les rossignols sont ceux qui chantent *le mieux*.

*Accord de l'Adjectif.

Nous avons vu dans la première partie que l'adjectif doit toujours être du même genre et du même nombre que le nom qu'il qualifie. Quelques adjectifs s'écartent de cette règle.

Les adjectifs *demi* et *nu* placés avant le nom sont invariables. On écrit : *demi-heure, nu-pieds*. C'est la même chose pour l'adjectif *feu*, s'il est suivi de l'article ou d'un pronom possessif. On écrira : *feu la* Reine ; *feu ma* sœur.

Mais il faudrait écrire : *une heure et demie ; pieds nus ; la feue* Reine ; *ma feue* sœur.

Remarque.—Feu n'a pas de pluriel et *demi* après un nom se met toujours au singulier. Ex : Il *y a deux ans et demi* que j'étudie.

---

* L'accord d'un mot avec un autre mot est ce que les Grammairiens appellent ordinairement *Syntaxe*. On appelle encore Syntaxe la manière d'arranger les différens mots d'une phrase. Il sera parlé de cette Syntaxe à la fin de cet ouvrage, à l'article *Construction grammaticale*.

De l'Adjectif joint a plusieurs noms Singuliers.

L'adjectif qui qualifie plusieurs noms singuliers, se met au pluriel. Ex : Il est d'une *douceur* et d'une *égalité* d'esprit *merveilleuses.* La *Roi* et le *Berger* sont *égaux* après la mort.

Si les deux noms sont de différens genres, l'adjectif se met au masculin. L'oreille exige ordinairement alors qu'on mette le nom masculin le dernier. Ex : La *gloire* et le *plaisir* sont *passagers.*

Remarque I.—Si les deux noms sont à peu près synonymes, l'adjectif ne s'accorde qu'avec le dernier. Ex : Sa vie est un *travail*, une *occupation continuelle.* C'est la même chose, si l'esprit ne considère que le dernier de plusieurs noms. Ex : Le *fer*, le *bandeau*, la *flamme* est toute *prête.*

Dans ces deux derniers cas, ce serait une faute de joindre ces noms par la copulative *et.*

II.— Deux ou plusieurs adjectif ne peuvent jamais faire prendre à un nom la marque du pluriel. Il ne serait donc pas correct de dire : *les premier et second chapitres* : il faut dire, *le premier et le second chapitre.*

Du nom marquant la qualité et de l'adjectif marquant l'individu.

Quelquefois un nom est employé pour marquer la qualité : il prend alors le même nombre que le nom auquel il est joint. Ex : *Restaud* était *Grammairien.* *Corneille* et *Racine* étaient *Poëtes.* *Guillaume IV Roi* d'Angleterre. Pareillement l'adjectif marque aussi quelquefois l'individu, Ex : les *hypocrites* sont plus à craindre que les *méchans.*

Du choix des Adjectifs.

I. Tous les adjectifs ne qualifient pas indifféremment tous les noms. Il y en a qui ne peuvent convenir qu'aux personnes et d'autres qui ne peuvent qualifier que les choses. On ne dirait pas par exemple, *un homme pardonnable* ni *des soins honorables.*

Lorsqu'un adjectif dérive d'un verbe, il faut examiner si le mot qu'il qualifie, pourrait être le régime direct de ce verbe. Dans les exemples ci-dessus, comme on ne dit pas, *pardonner un homme*, *honorer des soins*, les adjectifs *pardonnable* et *honorable* ne peuvent qualifier ces noms.

II. Il faut que l'adjectif ajoute au sens du nom auquel on le joint. Ainsi on ne dirait pas une *tempête orageuse*, parce que l'adjectif *orageuse* n'ajoute rien au sens du mot *tempête.*

Place des Adjectifs.

Il y a des adjectifs qui se mettent après le nom, comme ; *habit rouge, table ronde.* D'autres se mettent avant le nom, comme ; *grand arbre, petit arbre.* L'usage est le seul guide à cet égard.

Mais plusieurs adjectifs ont un sens différent, selon qu'ils sont placés avant ou après le nom. Ainsi, *un bon homme* signifie ordinairement un homme simple, et *un homme bon* signifie un homme compatissant. *Un brave homme* signifie un homme de probité, et *un homme brave* signifie un homme courageux. *Un mauvais air* signifie un maintien gauche, et *un air mauvais* signifie un extérieur redoutable, etc.

Des Adjectifs de Nombre.

Les adjectifs de nombre sont ceux qui servent à compter ou à marquer le rang des choses. On en distingue de

deux sortes ; les *adjectifs de nombre cardinaux* et les *adjectifs de nombre ordinaux.*

Les adjectifs de nombre cardinaux sont :—

	Chiffres Arabes.	Chiffres Romains.
Un, une	1	 I
deux	2	 II
trois	3	 III
quatre	4	 IV
cinq	5	 V
six	6	 VI
sept	7	 VII
huit	8	 VIII
neuf	9	 IX
dix	10	 X
onze	11	 XI
douze	12	 XII
treize	13	 XIII
quatorze	14	 XIV
quinze	15	 XV
seize	16	 XVI
dix-sept	17	 XVII
dix-huit	18	 XVIII
dix-neuf	19	 XIX
vingt	20	 XX
vingt-un	21	 XXI
vingt-deux etc.	22	 XXII
trente etc.	30	 XXX
quarante etc.	40	 XL
cinquante etc	50	 L
soixante etc.	60	 LX
soixante-dix etc.	70	 LXX
quatre-vingt etc.	80	 LXXX
quatre-vingt-dix etc.	90	 XC
cent etc.	100	 C
deux cent etc.	200	 CC

cinq cent etc.	500	....	D ou IↃ
six cent etc.	600	....	DC ou IↃC
sept cent etc.	700	....	DCC ou IↃCC
huit cent etc.	800	....	DCCC ou IↃCCC
neuf cent etc.	900	....	DCCCC ou IↃCCCC ou CM
mil, mille etc.	1,000	....	M ou ∞ ou CIↃ
deux mille etc.	2,000	....	MM ou IICIↃ ou CIↃCIↃ ou ∞ ∞
trois mille etc.	3,000	....	MMM ou IIICIↃ ou CIↃCIↃCIↃ
cinq mille etc.	5,000	....	IↃↃ ou V∞
dix mille etc.	10,000	....	CCIↃↃ ou ↃMC ou IMI ou X ∞
vingt mille etc.	20,000		CCIↃↃCCIↃↃ ou XX ∞
cinquante mille etc.	50,000	....	IↃↃↃ
cent mille etc.	100,000	....	CM ou C∞ ou CCCIↃↃↃ
deux cent mille etc.	200,000	....	CCM ou CC∞
cinq cent mille etc.	500,000	....	IↃↃↃↃ
million etc.	1,000,000	....	CCCCIↃↃↃↃ

On n'emploie guère aujourd'hui les chiffres romains que pour désigner les chapitres dans certains ouvrages et l'ordre de succession des souverains qui ont porté le même nom. Ex : Chapitre XV verset 9. Grégoire XVI. Guillaume IV. Cependant comme on les trouve quelquefois employés autrement dans des manuscrits anciens, de vieux imprimés et sur des monumens, j'ai cru devoir les mettre ici, afin qu'on en puisse connaître la valeur lorsqu'on les rencontre.

Remarques I.—Après *un*, *une*, suivis de *de* et d'un nom, on met tantôt le singulier et tantôt le pluriel. On met le singulier, quand le pronom relatif qui suit, se rapporte au nom qui est sous-entendu avec *un*, *une*. Ex : C'est *un* (*procès* sous-entendu) *de mes procès*

qui m'a ruiné. On met le pluriel, quand le pronom relatif a pour antécédent le nom pluriel qui suit *de*. C'est *un des procès qui m'ont* ruiné.

II. *Cent* et *vingt* prennent une *s* au pluriel, s'ils sont immédiatement suivis d'un nom exprimé ou sous-entendu. Il faut écrire : *cent* hommes...... *deux cents* hommes.... ils étaient *trois cents. Vingt* hommes... *quatre-vingts* hommes... ils étaient *quatre-vingts*. Mais il faut écrire : deux *cent*-trois hommes... quatre-*vingt*-trois hommes, parce que les noms ne suivent pas immédiatement *cent* ni *vingt*.

III. Pour la date des années, on écrit *mil*, comme, l'an *mil* huit cent trente-un. Partout ailleurs on écrit *mille* qui ne prend jamais *s*.

Les adjectifs de nombre ordinaux sont : *unième* ou *premier*, *deuxième* ou *second*, etc. Ils se forment des adjectifs de nombre cardinaux correspondans, auxquels on ajoute *ième*, comme ; *huit*, *huit-ième*. Mais s'ils sont terminés par un *e* muet, on le retranche, avant d'ajouter *ième*. Ex : *douz-e*, *douz-ième*. *Neuf* fait *neuvième*.

Remarque.—Dans les nombres composés, comme, *cent dix-sept*, la terminaison *ième* ne se met qu'au dernier. Ex : cent dix-*septième*.

Quatrieme espèce de Mots.

LE PRONOM.

Nous avons vu que *le pronom est un mot qui tient la place du nom ;* on peut ajouter, *de tout ce qui est joint à ce nom.* Ainsi cette phrase ; *nulle paix* pour l'impie, il *la* cherche, *elle* fuit, n'est pas correcte ; parce que *la* et *elle* ne peuvent tenir la place de *nulle paix*. Il cherche *la paix*, il ne cherche pas *nulle paix*.

Il faut observer de plus qu'un pronom ne peut tenir la

place d'un nom, si ce nom n'est pas accompagné de l'article ou d'un équivalent de l'article. Ainsi on ne pourrait pas dire : Chaque père *de famille* conduit *la sienne*, comme il l'entend. Il faudrait prendre une autre tournure. Buffon a été contre cette règle lorsqu'il a dit : Le terme *de vérité* est vague ; il n'est donc pas possible de *la* définir généralement.

Usage et places des Pronoms.

Règles I.—Quand plusieurs pronoms accompagnent un même verbe, voici comme on les place : 1°. *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*. 2°. *le*, *la*, *les*. 3°. *lui*, *leur*. 4°. *y* et *en*. Ex : Il *me les* donnera. Donnez-*la-lui*. Il *nous y* conduira. A l'impératif, on met *moi* après le pronom *y*. Ex : *Conduisez-y-moi*.

Remarque.—A la première et aux secondes personnes de l'impératif, quand la phrase est affirmative, *le*, *la*, *les*, se placent les premiers. Ex : *Rendez-les-moi*.

II. Celui qui parle se nomme ordinairement le dernier. Ex : Votre frère et *moi* nous irons vous voir.

III. Qand on interroge, le pronom se met après le verbe dans les temps simples, et après l'auxiliaire dans les temps composés. Ex : *Partirai-je ? Irons-nous ? Avez-vous vu* cet homme ? *Est-ce* votre maison ?

Remarquez 1°. que *je* mis après un verbe qui finit par un *e* muet, rend cet *e* fermé. Ex : *Dussé-je. Aimé-je.* 2°. que si *je*, après un verbe, faisait un son dur, comme *dors-je*, il faudrait prendre un autre tour.

IV.—A l'impératif, quand la phrase est affirmative, on se sert de *moi*, *toi*, au lieu de *me*, *te*. Ex : *Lève toi. Donnez-moi* ce livre. Mais avec le pronom *en* on met *me*, *te*, au lieu de *moi*, *toi*. Ex : *Donnez-m'en. Informe-t'en.*

V.—Les pronoms *elle, lui, eux*, en régime indirect, ne peuvent se dire des choses : il faut alors se servir d'un des pronoms *y, en*. Ex : Vous avez lu le Lutrin de Boileau, qu'*en* pensez-vous ? Vous m'avez parlé de cette affaire, j'*y* aurai égard.

VI.—Pour régime du verbe *être*, on ne peut se servir que des pronoms *le, la, les*, s'il s'agit de choses. Ex : Est-ce là votre demeure ? Oui, ce *l'est*. Sont-ce là vos livres ? Oui, ce *les sont*.

L'usage cependant permet de se servir des autres pronoms, quand il n'y a pas d'autres manières de s'exprimer. Ex : On doit aimer sa *patrie* au point de pouvoir tout sacrifier pour *elle*.

Observations sur plusieurs Pronoms.

Pronoms *le, la, les*.

Si le pronom *le* tient la place de toute une phrase, d'un verbe, d'un adjectif et même d'un nom pris adjectivement, il est invariable. Ex : Ferez-vous *ce que je vous ai demandé ?* je *le* ferai. Voulez-vous *partir ?* je *le* veux. Sont-ils *jaloux* de leur autorité ? ils *le* sont. Etes-vous *mère* de cet enfant ? je *le* suis.

Mais s'il tient la place d'un nom ou d'un adjectif précédé de l'article, il prend le genre et le nombre de ce nom ou de cet adjectif pris substantivement. Ex : Etes-vous *la mère* de cet enfant ? je *la* suis. Etes-vous *les frères* d'Edouard ? nous *les* sommes. Etes-vous *la malade* que je vis hier ? je *la* suis.

Pronoms *en* et *y*.

Lorsqu'on parle de choses, on emploie les pronoms *en* et *y* au lieu des pronoms possessifs, toutes les fois qu'ils peuvent entrer dans la construction de la phrase. On dira : le Canada a *ses* droits, *ses* lois, *sa* constitution : les habitans *en* sont heureux et paisibles. Dans le second membre de cette phrase, on met *en* parce qu'il y entre bien : dans le premier membre au contraire il faut mettre le pronom possessif, parce que le pronom *en* n'y peut entrer. J'ai été à Québec, j'*y* ai vu la Cathédrale, et non *sa* Cathédrale.

Pronom *soi*.

Quand le sujet est vague et indéterminé, on se sert toujours de *soi* au lieu de *lui*, *elle*. Ex: *Personne* n'est prophète chez *soi*. *On* ne doit guère parler de *soi*.

On peut aussi faire rapporter *soi* aux choses prises d'une manière déterminée. Ex : *La vertu* est aimable de *soi*.

Pronom Relatif *qui*.

I.—*Qui* relatif ne se dit que des personnes et des choses personnifiées, lorsqu'il est régime indirect. Ex : voilà *l'homme à qui* j'ai confié cette affaire. Mais on ne pourrait pas dire : l'ouvrage *à qui* je m'applique ; il faut *au quel.*

II.—*Qui* relatif est toujours du même nombre et de la même personne que son *antécédent*. Il faut dire : *moi qui ai* vu ; *toi qui as* vu ; *lui qui a* vu ; *nous qui avons* vu ; *vous qui avez* vu ; *eux qui ont* vu. Il y a donc une faute

dans cette phrase : Sur la terre il n'est que *moi qui s'intéresse* à ta personne ; il faut *qui m'intéresse.*

Pour la même raison, il ne serait pas correct de dire : Vous parlez en *homme qui vous y entendez* ; il faut, *qui s'y entend.* Je suis *le premier qui* vous *ai connu* ; il faut, *qui vous a connu.* C'est comme s'il y avait : Vous parlez en *homme lequel homme* s'y entend. Je suis *le premier lequel premier* vous a connu.

Pronom Absolu *qui* ?

Qui ? absolu ne se dit que des personnes. Ex : *Qui* vient là ? c'est-à-dire, *quel homme* vient là ? On ne pourrait pas dire : Vous m'avez promis de me rapporter des faits : *qui* sont-ils ? il faut, *quels* sont-ils ?

Pronom Demonstratif *ce.*

I. Quand le verbe *être* a pour sujet le pronom *ce*, il se met au singulier, à moins qu'il ne soit suivi d'un nom ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel. Ex : *C'est moi ; c'est toi ; c'est lui ; c'est nous ; c'est vous ; ce sont eux ; ce sont elles. Ce furent Romulus* et *Rémus* qui fondèrent Rome.

II.—Après un nom ou un pronom précédé d'une préposition et de *ce* suivi du verbe *être*, il faut mettre la conjonction *que*. Ex : *C'est à vous que* je veux parler. *Ce n'est* que *des tyrans que* je me plains aux Dieux. *A qui* je veux parler et *dont* je me plains aux Dieux seraient des fautes grossières.

Pronoms *celui, celle, ceux, celles.*

Les pronoms démonstratifs, *celui, celle, ceux, celles,* ne doivent jamais être suivis immédiatement d'un adjectif, d'un participe ni d'une préposition. Ainsi cette phrase ; regardez parmi mes livres, et apportez-moi *celui couvert* en maroquin rouge, ne serait pas correcte : il faudrait dire, *celui qui est couvert*, etc. On ne pourrait pas dire non plus : parmi les lois passées dans le parlement, *celle pour* autoriser etc. il faudrait dire : *celle qui* autorise.

Pronom Indefini *on.*

On est toujours sujet et ordinairement singulier masculin. Ex : *On* est *léger* dans la jeunesse. *

Ce pronom doit se répéter avant chacun des verbes dont il est sujet. Ex : *On s'inquiète, on s'agite* en tous sens, mais *on* ne *peut* trouver le bonheur.

Il faut remarquer cependant qu'il n'est pas correct de répéter plusieurs fois le pronom *on,* lorsqu'il tient la place de différentes personnes. Ainsi cette phrase, *on dit qu'on a pris* la ville, n'est pas française, parce que ce ne sont pas les mêmes personnes qui *disent* et qui *ont pris.* Il faudrait dire : *on dit que la ville a été prise.*

Pronom Indefini *chacun.*

Chacun, quoique toujours singulier, est tantôt suivi de *son, sa, ses,* et tantôt de *leur, leurs.* On emploie *son, sa, ses,* lorsque *chacun* est *après* le régime, et *leur, leurs,* lors-

* Si le pronom *on* est précédé d'un des mots *où, si, et,* l'on met ordinairement une *l'* devant. Ex : Le lieu *où l'on* est. *Si l'on* veut. On y rit *et l'on* y pleure. Le goût exige encore ordinairement qu'on mette *l'* dans ces phrases et autres semblables : Quoique *l'on* fasse. Il faut que *l'on* sache.

que *chacun* est placé *avant* le régime. Ex : Sully et Turenne étaient *deux grands hommes, chacun* en *son* genre. Sully et Turenne avaient, *chacun, leur mérite particulier.*

Remarque.—Si un régime après *chacun* pouvait être supprimé, sans que le sens principal en souffrît, il faudrait se servir de *son, sa, ses.* Ex : Ces deux hommes ont agi, *chacun suivant sa manière de voir.*

Pronom Indefini *personne.*

Le pronom indéfini *personne*, masculin singulier, ne peut se dire que des personnes. Ex : Je n'ai vu *personne* de plus *vain* que *cette femme.*

Pronom Indefini *quelque.*

I.—*Quelque,* joint à un nom seul ou accompagné d'un adjectif, prend l'accord. Ex : Je ne vous croirai pas, *quelques discours* que vous me puissiez faire. *Quelques belles maximes* que débite cet homme, personne ne croit à sa vertu.

II.—Suivi d'un adjectif seul ou d'un adverbe, il est invariable. Ex : *Quelque attentifs* qu'ils soient, ils ont laissé échapper cette occasion. *Quelque bien* écrits que soient ces livres, on y rencontre des fautes.

III.—Suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots et *quel* seulement prend l'accord. Ex : *Quelles que soient* vos richesses, vous n'avez pas le droit de mépriser les autres.

Pronom Indefini *chaque.*

Chaque doit toujours être joint à un nom et le précéder. Ex : *Chaque âge* a ses défauts. Cette phrase, ces bœufs

pèsent mille livres *chaque*, n'est donc pas correcte ; il faut, pèsent mille livres *chacun*.

Pronoms Indéfinis *l'un l'autre, l'un et l'autre*.

Ces pronoms ne doivent pas être confondus. *L'un l'autre* marque la réciprocité ; *l'un et l'autre* marque le nombre. Ex : Ils s'aiment *l'un l'autre*, c'est-à-dire mutuellement. Ils sont partis *l'un et l'autre*, c'est-à-dire tous les deux.

Pronom Indéfini *meme*.

Même est quelquefois employé comme adjectif et d'autres fois comme adverbe. Il est important de distinguer *même* adjectif de *même* adverbe, puisque l'adjectif prend le genre et le nombre, ce que ne fait pas l'adverbe.

Voici les cas où il devra être considéré comme adverbe : 1o. Lorsqu'il sera joint à un verbe. Ex : Je ne les *ai* pas *même vus*. 2o. Lorsque *même* est précédé de plusieurs sujets ou de plusieurs régimes d'un même verbe. Ex : *Vos concitoyens, vos amis, vos enfans même s'opposeront* à votre dessein. Il se *défie de ses concitoyens, de ses amis, de ses enfans même.*

Dans tous les autres cas, *même* étant adjectif prendra l'accord. Ex : Nous-*mêmes*, eux-*mêmes* ; elles-*mêmes*. Ce sont les paroles *mêmes* d'un sage.

Pronom Indéfini *tout*.

I.—*Tout* se répète avant chaque nom. Ex : Je suis avec *toute l'ardeur, tout le respect* possible.

II.—Souvent *tout* est invariable, c'est ordinairement lorsqu'il signifie *tout-à-fait, entièrement.* Ex : La Renommée est *tout* yeux et *tout* oreilles. Elle demeura *tout* ébahie. Si pourtant *tout* était suivi d'un adjectif ou d'un participe féminin, commençant par une consonne ou par une *h* aspirée, il prendrait le genre et le nombre. Ex : C'est une nouvelle *toute fraiche.* Elles parurent *toutes honteuses.*

Repetition des Pronoms Personnels.

Les pronoms personnels sujets se répètent, quand il y a deux phrases de suite, dans lesquelles on passe de l'affirmation à la négation ou de la négation à l'affirmation : pareillement si les verbes sont à des temps différens. Ex : *Je veux* et *je ne veux pas.* *Je l'ai dit* et *je* le *répète.* Dans les autres cas, le goût seul décide si l'on doit les répéter ou non.

Les pronoms personnels régimes se répètent avant chaque verbe. Ex : ses remords *le poursuivent, le tourmentent* et *l'accablent.*

Cinquieme espece de Mots.

LE VERBE.

De l'Infinitif.

Il est dans le génie de la langue française de préférer l'emploi de l'infinitif à celui des autres modes, lorsqu'il peut etre employé. L'infinitif peut être sujet ou régime du

nom, régime direct ou régime indirect. Ex : *Mentir* est une chose honteuse. Le temps *de lire*. Je veux *étudier*. Il le condamna *à ramer*.

Il faut remarquer cependant que l'infinitif, lorsqu'il n'est pas pris absolument, ne doit se rapporter qu'à un sujet ou à un régime soit direct soit indirect, et cela d'une manière claire et précise. Ex : *Je* crois *partir*. Il *me* contraignit *de partir*. Il *lui* ordonna *de partir*.

Du Participe.

I.—Les participes doivent, de même que l'infinitif, se rapporter d'une manière claire et précise au sujet ou au régime de la phrase. Ainsi il ne serait pas correct de dire : *Obligé* de partir, *je* crois que *mon père* sera chagrin de notre séparation ; parce qu'on ne voit pas si *obligé* appartient à *père* ou à la personne représentée par le pronom *je*. Il faudrait construire autrement cette phrase.

II.—Lorsqu'on se sert de *nous* et de *vous* au singulier, on met bien le verbe au pluriel, mais le participe et l'adjectif se mettent au singulier. Ex : O mon père, *serez-vous insensible* à tant de larmes ? Prince, *vous serez estimé* de vos ennemis mêmes, si, etc.

III.—Ce que les grammairiens appellent *gérondif* n'est autre chose que le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue. Le gérondif doit toujours se rapporter au sujet de la phrase. Ex : C'est *en étudiant* beaucoup qu'*il* a acquis ces connaissances.

IV.—Il ne faut pas confondre avec le participe présent certains adjectifs qu'on appelle *verbaux*, parce qu'ils viennent des verbes. Ces adjectifs prennent le genre et le nombre, ce que ne font pas les participes présens. Il se-

ra aisé de les distinguer, si l'on considère que les participes présens comme verbes marquent ou une action ou une opération de l'esprit, comme, *mangeant*, *pensant*. L'adjectif verbal au contraire, d'après la définition qui a été donnée de l'adjectif, ne peut exprimer qu'une qualité, une aptitude. Ainsi si je dis : ce sont des hommes bas et *rampans*, je ferai accorder *rampans* avec *hommes*, parce qué je ne veux pas dire qu'ils rampent actuellement, je ne veux désigner qu'une qualité qui leur est propre. Au contraire, si, voyant des hommes s'abaisser lâchement devant quelqu'un, je dis : voyez-les *rampant* devant leur semblable, *rampant* ne prendra pas l'accord, parce que je veux désigner ici une action et non une qualité.

Cas ou le participe passe prend l'accord.

Règle I.—Lorsque le participe passé est employé sans auxiliaire ou que, dans les verbes neutres ou passifs, il forme un des infinitifs ou des participes composés de l'auxiliaire *etre*, il s'accorde comme l'adjectif en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il est joint. Ex : Il avait perdu un *fils chéri*, une *fille* tendrement *aimée*. *Devant etre jugées, elles* demandèrent.

II.—Dans les verbes passifs et dans les verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire *etre*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son sujet. Ex : *La vertu est récompensée* ; *les vices sont detestés. Elles sont parties.*

III.--Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec son régime direct, si ce régime est avant lui. Ex : J'ai lu la lettre *que* vous m'avez *écrite.* Que de *livres* n'a-t-il pas *lus !* Après *s'etre assise* sur le trône, elle s'est mis la couronne sur la tête.

Remarques Io--Quelquefois on n'aperçoit pas d'abord si un régime, placé avant un participe, est le régime de ce participe ou d'un verbe qui vient après, exprimé ou sous-entendu. On connaîtra qu'il est le régime direct du participe, quand il viendra en réponse à la question *qui ?* ou *quoi ?* mise après le participe. Ainsi, en parlant d'une femme, on écrira : Je *l'*ai *entendue* chanter ; car si l'on demande, *j'ai entendu qui ?* on répondra *elle, cette femme.* Mais en parlant d'une chanson, on écrira : Je *l'*ai *entendu* chanter ; parce que le pronom *la* est le régime direct du verbe *chanter* et non du participe *entendu :* on n'*entend* pas une *chanson*, mais on *entend chanter* une chanson. Pareillement on écrira : Je lui ai rendu tous les soins que j'ai *pu* ; car si l'on demande, *j'ai pu quoi ?* on répondra, *lui rendre*, etc., on ne dirait pas, *j'ai pu les soins.*

2o—Les verbes unipersonnels, n'étant jamais actifs, ne peuvent avoir de régime direct. Par conséquent leur participe ne doit jamais prendre l'accord. On écrira donc : La pluie qu'il a *fait.* Il s'est *passé* une heure.

Du present absolu de l'Indicatif.

Quoique, après le présent relatif et les passés de l'indicatif suivis de *que* , on ne mette pas ordinairement un présent absolu ; il faut néanmoins le faire, si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, ou au moins qui existe au moment que l'on en parle. Ainsi il faut dire: Les sages de l'antiquité *croyaient que* l'ame *est* immortelle. On m'*a dit que* votre frère *est* malade ; et non pas, *que* l'ame *était* immortelle,.... *que* votre frère *était* malade.

Accord du Verbe avec son sujet.

I.—Quand le verbe se rapporte à plusieurs sujets de différentes personnes, il s'accorde avec la plus noble de ces personnes. La première est plus noble que les deux autres, la seconde est plus noble que la troisième. Ex : *Vous* et *moi nous* le *savons*. *Vous* et *lui vous* le *savez*. Quand tous les sujets ne sont pas de la troisième personne, on répète toujours avant le verbe un pronom de même nombre et de même personne que le verbe.

II. Lorsqu'il y a plusieurs sujets singuliers, le verbe se met au pluriel. Ex : *la douleur*, *la haine* et *le désespoir* le *font* frémir tour à tour. *L'un* et *l'autre* y *périrent*.

Remarques 1°.—Avec la copulative *ni*, il faut considérer si les deux sujets qu'elle joint, font ou souffrent l'action ou si l'un des deux seulement la fait ou la souffre. Dans le premier cas le verbe se met au pluriel ; dans le second au singulier. Ex : *Ni le nombre* des ennemis *ni la vue* d'une mort inévitable ne *l'effrayèrent*. *Ni l'un ni l'autre n'est* mon père.

2°.—Quand il y a plusieurs sujets de suite à peu près synonymes, le verbe s'accorde avec le dernier. Ex : *Sa bonté, sa douceur est* connue de tout le monde. C'est la même chose, si l'esprit s'arrete sur un dernier sujet, parce qu'il a plus de force que ceux qui le précèdent. Ex : *Ses voisins, ses proches, son propre sang est* l'objet de ses fureurs. Ces sujets ne doivent jamais être liés par la copulative *et*.

3°.—Si la conjonction *mais* ou un mot, tel que *chacun*, *personne*, *rien*, réunit tous les sujets en un seul, on met le verbe au singulier. Ex : Non seulement *les grands* et *les puissans*, *mais* encore *le moindre citoyen peut* lui parler. *Petits* et *grands*, *faibles* et *puissans*, *personne n'est* exempt de ses coups.

Phrases sujets.

Quelquefois une phrase entière est le sujet d'un verbe. Ex : Il est certain *qu'il*

part. Il est utile *qu'il parte.* Pour cette dernière phrase par exemple, si l'on demande : *qui est-ce qui est utile ?* on répondra, *qu'il parte.*

Il y a *la phrase sujet de narration* et *la phrase sujet de désir.* (Voyez plus bas les *phrases régimes*, dont les règles sont les mêmes que celles des phrases sujets.)

Regime direct.

Le verbe actif doit toujours avoir un régime direct exprimé, à moins qu'il ne soit mis absolument. Ex : *Donnerez-vous ce livre* à Jacques ? Je *le* lui *donnerai.* Ce serait une faute de dire : Je lui *donnerai.* Pour la même raison il faut dire : *Laisse-le se repentir* et non pas : *laisse-le repentir.*

Phrases regimes.

Quelque fois une phrase entière est le régime d'un verbe. Ex : Je *pense qu'il vient.* Je *désire qu'il vienne.* Si l'on demande : *Je pense quoi ?* On répondra, *qu'il vient. Je désire quoi ?* On répondra, *qu'il vienne.* On appelle ces sortes de phrases, *phrases régimes de narration* et *phrases régimes de désir.*

La phrase régime de narration a lieu, quand le premier verbe rapporte simplement la chose. Le second verbe alors se met à l'Indicatif ou au Conditionnel, pourvu que

le premier verbe ne soit accompagné ni d'une négation ni d'une interrogation. *—Ex : Je *crois qu'il vient.* Je *croyais qu'il viendrait.* Je *ne crois pas qu'il vienne.* *Croyez-vous qu'il soit venu ?*

La phrase régime de désir a lieu, quand le premier verbe marque le désir, la crainte, le doute, etc. que la chose se fasse ou ne se fasse pas. Le second verbe alors se met toujours au subjonctif. Ex : Je *doute qu'il vienne.* Je *désire qu'il ne vienne pas.*

Remarque. —Après certains verbes tels que *croire, espérer, penser, craindre*, etc. au lieu des phrases régimes de narration et de désir, on met quelquefois le second verbe à l'Infinitif. Ex : Je *crois venir* demain, c'est-à-dire je *crois que je viendrai* demain.

——*oooo*——

Sixieme espece de Mots.

L'ADVERBE.

Adverbes de Quantite.

Souvent les adverbes de quantité sont employés comme noms : ils sont alors suivis de *de*. Ex : Il a *beaucoup de* babil, mais *peu de* jugement.

Adverbe *Peu*.

Il ne faut pas joindre à l'adverbe *peu* l'adjectif *petit*, comme *petit peu* ; parce que *peu* signifie *une petite quantité.*

---

* Si l'interrogation était moins pour interroger que pour donner plus de force à la phrase, le second verbe se mettrait à l'Indicatif. Ex : *Croyez-vous* que nous *serons* vos dupes ?

Adverbe *Peut-etre.*

On ne doit pas joindre l'adverbe *peut-être* au verbe *pouvoir* ni aux adjectifs *possible* et *impossible.* Ainsi on ne pourrait pas dire : Vous *pouvez peut-être.* *Peut-être* est-il *possible.* *Peut-être* est-il *impossible,* etc. Il serait encore incorrect de dire par exemple : nous sommes dans *l'impossibilité* de *pouvoir.*

Ces superfluités dans le discours qu'on appelle *pléonasmes* sont toujours vicieux, s'ils ne sont autorisées par l'usage commun de la langue.

Adverbe *Alentour.*

Il ne faut pas confondre *autour* et *alentour.* *Autour* étant préposition peut avoir un régime : mais *alentour* est adverbe et n'est jamais suivi d'un régime. Ex : Ses chants fesaient retentir les rochers d'*alentour.* Mais il faudrait dire : *Autour de lui* se jouaient les tendres agneaux, et non pas : *alentour de lui,* etc.

Adverbe *auparavant.*

Il ne faut pas confondre *auparavant,* qui est un adverbe sans régime, avec la préposition *avant.* Ex : ne partez pas sans venir me voir *auparavant.* Mais il faudrait dire : Mille ans *avant l'Ere Chrétienne* et non pas, *auparavant l'Ere Chrétienne.*

DES NEGATIVES.

Pour rendre la phrase négative, on se sert de *ne, non, ne*

pas, *ne point*, quelque fois de *non pas*. Ex : Je *ne* veux plus. Il *ne* veut *pas*. Ces adverbes ne s'emploient pas toujours indifféremment.

DE QUELLE NEGATIVE ON DOIT FAIRE USAGE APRES CERTAINS VERBES ET CERTAINES CONJONCTIONS.

I.—Après *empêcher*, *se garder* et *prendre garde* (signifiant tous deux *prendre des précautions*,) le verbe suivant est toujours accompagné de *ne*. Ex : Je n'*empêche* pas qu'il *ne parte*.

II.—De même lorsque les verbes *douter*, *désespérer*, *nier*, *disconvenir*, *s'en falloir* et *tenir* (signifiant *empêcher*) accompagnés d'une négation ou d'une interrogation, sont suivis de *que*, on met *ne* avant le verbe suivant. Ex : Je *ne nie pas que* la chose *ne soit*. *Disconviendrez-vous que* la chose *ne soit* ainsi ? Mais il faudrait dire : Je *nie que* la chose *soit*.

III.—On met *ne* après *avant que*, toutes les fois qu'il est douteux que l'action marquée par le verbe suivant se fasse. Ex : Fermez la cage *avant que* l'oiseau *ne sorte*. Au contraire, on ne met point *ne* quand il n'y a pas de doute. Ex : Allez le voir, *avant qu'il parte*.

IV.—Lorsque les verbes *appréhender*, *se défier*, *éviter*, *trembler*, *craindre*, *avoir peur*, n'étant accompagnés ni d'une négation ni d'une interrogation, sont suivis de *que*, le verbe suivant prend *ne pas*, pour marquer le désir que la chose arrive. Ex : Je *tremble qu'il ne vienne pas*. On met *ne*

seulement, pour marquer le désir que la chose n'arrive pas. Ex : Je *tremble qu'il ne vienne.*

La même chose a lieu après les conjonctions *de crainte que, de peur que.*

Remarque.—Après *défendre,* le second verbe ne prend jamais *ne.* Ex : *Je défends qu'on parte.*

CAS OU IL FAUT SUPPRIMER *pas* OU *point.*

I.—Il faut supprimer *pas* ou *point,* lorsqu'avant la conjonction *que* on sous-entend *rien.* Ex : Il *ne* fait *que* jouer.

II.—Quand l'étendue de la négative est restreinte par quelque mot de la phrase. On *ne* parle *plus* de lui. Je *ne* sortirai *de trois jours.*

III.—Avec les mots qui ne s'emploient pas sans négative, comme : *aucun, nul, jamais.* Je *ne* vis *aucun* être vivant. Je *ne* l'ai *jamais* vu.

IV.—Quand *que* signifie *seulement* ou *pourquoi.* Ex : Il *n'*a *que* six ans. *Que n'*est-il riche et puissant !

V.—Quand deux phrases sont jointes par la copulative *ni,* ou que cette conjonction est repétée. Ex : Je *ne* l'aime *ni ne* l'estime. *Ni* les biens, *ni* la gloire, *ni* les talens *ne* peuvent rendre l'homme heureux.

Comparaison de Supériorité.

Pour marquer une comparaison de supériorité, on met *plus* avant l'adjectif : Ex : La rose est *plus belle que* la violette. La rose n'est pas *plus belle que* l'œillet.

Remarque.—*Meilleur, moindre* et *pire,* qui signifient *plus bon, plus petit, plus mauvais,* marquent des comparaisons de supériorité. *Pis* et *mieux,* qui signifient *plus mal, plus bien,* sont de même des

comparatifs adverbes de supériorité. *Plus bon* et *plus bien* ne se disent pas.

Comparaison d'Inferiorité.

Pour marquer une comparaison d'infériorité, on met *moins* avant l'adjectif. Ex : La violette est *moins belle que* la rose. L'œillet n'est pas *moins beau que* la rose.

Remarque.—Si la comparaison de supériorité ou d'infériorité n'est accompagnée ni d'une négation ni d'une interrogation, et qu'elle tombe sur un verbe dans le second membre ; il faut joindre la négative *ne* à ce verbe. Ex : Il est *plus savant....moins savant* que je *ne* le *pensais*. Mais on dira : Est-il *plus savant* que je le pensais ? Il ne peut être *plus savant* qu'il l'est ; parce que les comparatifs dans ces deux phrases sont accompagnés de négation ou d'interrogation.

Comparaison d'Egalité.

Pour marquer une comparaison d'égalité, on met *si*, *tant*, dans la phrase négative ; *aussi*, *autant*, dans la phrase affirmative. *Tant*, *autant* ne s'emploient qu'avant les noms et les verbes ; partout ailleurs on se sert de *si*, *aussi*, même avant les participes. Ex : Il *n'est pas si prudent que* son frère. Il est *aussi sage que* prudent. Il a *autant de sagesse que* de prudence.

Cependant on peut mettre *autant* entre deux adjectifs. Ex : Il est *sage autant que prudent*.

Remarque.—I. *Autant* répété marque aussi une comparaison d'égalité. Ainsi cette phrase, *autant de têtes*, *autant de sentimens*, équivaut à celle-ci, *autant de sentimens que de têtes*. II. *Tant*, *autant*, à la fin d'une phrase, marquent de même une comparaison d'égalité. Ex : Votre père avait beaucoup de prudence, vous n'en avez pas *tant*. Il aimait beaucoup l'étude, l'aimez-vous *autant* ?

Septieme espece de Mots.

LA PREPOSITION.

Prepositions *au travers de* et *a travers.*

Au travers doit être suivi de la préposition *de*. Ex : Il se jeta *au travers des* ennemis. *A travers* n'en est jamais suivi. Il faut dire : Il passa *à travers* les ennemis.

Preposition *durant.*

Durant se met quelquefois après son régime. On peut dire : *durant sa vie* ou *sa vie durant.*

Preposition *en.*

En avant certains verbes en change la signification. Ex : Il ne sait à qui *s'en prendre* ; c'est-à-dire, qui *blâmer.*

Quelquefois *en* n'est mis que par élégance. Ex : Ils *en* vinrent aux mains.

Il ne faut pas confondre ces deux expressions ; *en campagne* et *à la campagne*. *En campagne* se dit particulièrement du mouvement des troupes. Ex : l'armée est *en campagne.* Mais on dira : J'ai passé l'été *à la campagne.* Il s'est retiré *à la campagne.*

Preposition *pres de.*

Près de, qui signifie *sur le point de*, ne doit pas être confondu avec l'adjectif *prêt à*, qui signifie *disposé à*. Ex : Il est *près de* partir. Il est *prêt à* partir.

Preposition *sans.*

Sans ne doit pas être suivi du mot *nul*. Ainsi il ne faut pas dire : Vous êtes *sans nul* besoin, mais, vous êtes *sans aucun* besoin.

Quel nombre on doit mettre apres la preposition *de* et les autres en general.

Après la préposition *de*, on emploie en général le singulier, et l'on ne fait usage du pluriel que quand le sens réveille une idée precise de nombre, de quantité. Ainsi on écrira ; des gens *de plume*, parce que *plume* est qualificatif et qu'il signifie des gens qui se servent *de la plume*. Mais il faut écrire ; un bouquet *de roses*, parce que ce bouquet ne pouvant être composé d'une seule rose, rappelle nécessairement une idée de nombre, de pluralité.

Toutefois, si le nom qui suit *de* est un nom de choses qui ne se comptent pas, on le met au singulier ; ou encore, si un mot désigne un tout qui ne se considère qu'en masse. Ex : Un minot *de blé*. Il y a eu cette année beaucoup de *foin* et *de grain*.

Les mêmes règles ont lieu à l'égard des autres prépositions. Ainsi l'on écrira : Il tient la foudre *en main* et il a le van *en mains*, parce qu'un van se tient avec *les deux mains*. On écrira : Il est toujours *sur pied* et il saute *à pieds* joints, parce que le mot *joints* réveille l'idée de pluralité.

Huitieme espece de Mots.

LA CONJONCTION.

La plupart des conjonctions veulent le

verbe suivant à l'indicatif. Quelques unes le veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif.

Les suivantes le veulent toujours au subjonctif: *Afin que, à moins que, avant que* et *au cas que* ; *bien que, de peur que* et *de crainte que* ; *en cas que* et *encore que, jusqu'à ce que* et *malgré que* ; *nonobstant que* et *non que* ; *posé que, pour que, pourvu que* et *quoique* ; *sans que, soit que, si peu que* et *supposé que.*

Que veut également le subjonctif, lorsqu'il remplace *si*, ou une des conjonctions qui régissent le subjonctif. Ex : *Qu*'il *fasse* un excès, il est malade, c'est-à-dire, s'il fait un excès. Il ne l'aura pas *qu*'il ne *vienne*, c'est-à dire, *à moins qu*'il ne *vienne*, etc.

Remarque.—Si entre deux verbes il y a un pronom relatif, le second verbe se met à l'indicatif, si le premier marque quelque chose de positif. Ex : *Montrez*-nous le chemin *qui conduit* à Québec.

Mais le second verbe se met au subjonctif, si le premier marque quelque chose d'incertain. Pareillement si le pronom relatif est précédé d'un superlatif relatif Ex : *Montrez*-nous un chemin *qui conduise* à Québec. L'Imprimerie est *un des plus beaux* arts *que* l'esprit humain *ait inventés.*

Quand signifiant *quoique* et *quand même* veulent le verbe suivant au conditionnel. Ex : L'homme juste ne serait point ébranlé, *quand même* l'univers *s'écroulerait* sur sa tête.

Si régit l'Indicatif, mais jamais le futur. Ainsi on ne dirait pas : Je lirai, *si j'aurai* des livres ; mais *si j'ai* des livres. Les étrangers font souvent cette faute.

Repetition des Conjonctions.

Plusieurs conjonctions, entre lesquelles sont *ni*, *ou*, *soit*, se répètent avant chaque mot qu'elles servent à lier. Ex : Je n'ai lu *ni Homère ni Virgile*.

Mais ordinairement quand plusieurs phrases sont régies par une même conjonction, au lieu de répéter cette conjonction, on la remplace par *que* avant les autres phrases. Ex : *Si vous venez* ici et *que* vous *veniez* me voir, vous me ferez plaisir.

Neuvième espèce de Mots.

L'INTERJECTION.

Nous avons vu dans la première partie que *l'interjection est un mot invariable*. Si cependant elle s'annonce par un nom, elle peut se mettre au pluriel. Ainsi les payens, qui reconnaissent plusieurs dieux, doivent écrire avec la marque du pluriel, *grands Dieux !*

Beaucoup de personnes se servent indifferemment des interjections *ah ! ha ! eh ! hé ! oh ! ho !* Cependant *ha ! hé ! ho !* ne servent en général qu'à exprimer l'étonnement. Ex : *Ho !* que me dites-vous là !

Il a été dit que l'oreille et le sentiment décident de la place que doivent occuper les interjections dans le discours. Il faut observer cependant de ne pas les placer entre des mots que l'usage a rendus inséparables, par exemple, entre le verbe et son sujet, entre un nom et son régime, etc.

SUPPLÉMENT.

——oo——

Des Gallicismes.

On appelle *idiotismes* des expressions ou des tournures propres et particulières à chaque langue.

Lorsqu'on veut désigner les idiotismes propres à une langue particulière, on leur donne un nom analogue à celui de cette langue. Ainsi on appelle *latinismes* les expressions et les tours propres à la langue latine et *hellénismes* ceux qui sont propres au grec : les idiotismes de la langue anglaise se nomment *anglicismes* et ceux de la langue française *gallicismes.* Il ne s'agit ici que de ces derniers.

Il peut y avoir gallicisme dans l'emploi d'un mot, dans la construction d'une phrase et dans l'emploi d'une figure.

1o. Il y a gallicisme dans un mot, quand il n'y en a point qui lui réponde dans une autre langue, ou qu'il est pris dans un sens différent que le mot qui lui répond dans une autre langue. Ainsi *fusil* est un gallicisme, par rapport au latin qui n'a pas de mot qui ait la même signification. De même *galanterie,* qui signifie en français politesse et respect pour le sexe, est un gallicisme par rapport au mot anglais *gallantry*, qui signifie bravoure.

2°. Les gallicismes de construction consistent dans certaines tournures contraires aux règles ordinaires de la

syntaxe. Ex : *Il y avait* un Roi, pour dire, un Roi *était*. *Il n'y a pas jusqu'aux* enfans *qui ne s'en moquent*, pour dire, les enfans *mêmes s'en moquent*. *Trouver à redire*, pour *censurer*. *Trouver* quelqu'un ou quelque chose *à dire*, au lieu de *regretter* quelqu'un ou quelque chose.

3°. Il y a *gallicisme* de figure, quand on emploie en français des expressions figurées autorisées par l'usage commun de la langue. Telles sont ces expressions : *rompre en visière à quelqu'un ; se mettre en quatre ; parler en l'air*.

Des Barbarisme et des Solecismes.

L'usage des gallicismes surtout dans la conversation est très commun. Mais beaucoup de gallicismes doivent être rejetés, soit parce qu'ils ne sont pas du bon ton, soit parce qu'ils ne sont pas admis dans les Dictionnaires ni par les personnes qui parlent bien. Ordinairement alors ce sont des barbarismes ou des solécismes.

Par *barbarisme*, on entend le mauvais emploi d'un mot et par *solécisme* une tournure contre le bon usage. Ainsi *office* pour dire *étude d'un notaire*, *stage* pour dire *diligence* ou *voiture de poste*, *watchman* pour dire *homme du guet*, *mouiller* pour *pleuvoir*, *boucane* pour *fumée*, sont des barbarismes. Pareillement *être paré* pour *être prêt*, *je suis après dîner* pour *je dîne*, *maison en démence* pour *en ruine*, *deux par deux* pour *deux à deux*, *marier quelqu'un* pour *se marier à quelqu'un*, *payer une visite ou un compliment*, pour *rendre une visite* ou *faire un compliment*, sont des barbarismes ou des solécismes, qu'il faut éviter avec soin.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La *Construction Grammaticale* est l'arrangement des mots d'une phrase, tel qu'il est fixé par l'usage. Chaque langue a une construction qui lui est propre. C'est pourquoi il n'est pas permis de faire passer dans une langue une construction qui n'est propre qu'à une autre langue.

Voici les règles les plus générales de la construction française. L'usage et la lecture des bons livres supléeront à ce qui manque ici.

PLACE DU SUJET.

Le sujet du verbe se place ordinairement avant le verbe. Ex : *Je lis. Pierre lit.*

Voici les cas où le sujet se met après le verbe.

1 ° .—Dans les phrases interrogatives, s'il y a un pronom personnel en sujet. Ex : *Etudiez-vous* l'histoire ? Votre père *est-il* parti ? Quand le *verrai-je* heureux ? C'est la même chose pour les autres espèces de mots, s'il y a au commencement de la phrase quelque mot qui marque l'interrogation.—Ex : En *quel* endroit *vont ces gens ?*

2 ° .—Lorsque le subjonctif est mis pour exprimer un souhait ou pour la conjonction *quand même*. Ex : *Puissiez-vous* vivre heureux ! *Dussé-je* périr, j'y retournerai.

3 ° .—Dans l'incise qui marque qu'on rapporte les paroles de quelqu'un. J'ai perdu un jour, *disait Tite*, quand il n'avait pas marqué la journée par quelque bienfait.

4°. Dans les phrases qui commencent par un des mots *ainsi, tel, aussi, à peine*. Ex : Ainsi se *passa cette affaire*.

5°.—Quand le sujet est bien long ou encore qu'on veut réveilier l'attention par une tournure inattendue. Ex : Du Sud au Nord *coule* majestueusement *le St. Laurent* au milieu d'un beau pays et entre des bords enchantés.

6°.—Quand le régime direct exprimé par un pronom relatif se trouve avant le verbe. Ex : Avez-vous suivi le conseil *que* vous *a donné cet ami ?*

Place des Régimes en Général.

Presque toujours les régimes se mettent après les mots qui les régissent. Ex : *L'étude de la Grammaire. Donnez ce livre à votre frère. Beaucoup de vin. Avant le jour. Lorsqu'il viendra.*

Place des Régimes du Verbe.

Les régimes du verbe se mettent presque toujours après le verbe. Si cependant ces régimes sont des pronoms personnels ou des pronoms relatifs et qu'ils ne soient pas précédés de prépositions, ils se mettent ordinairement avant le verbe. Ex : Ces menaces, *dont* il ne *fesait* que rire, *m'accablaient*. Il a fait *ce que* vous *lui avez ordonné*.

Mais si le verbe était à l'Impératif, les régimes se mettraient après. Ex : *Donnez-le-moi.*

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

VERSIFICATION FRANÇAISE.*

——0000——

Les vers dans chaque langue sont des mots arrangés suivant des règles fixes et déterminées.

Dans la langue française, ces règles ont pour objet :

1 ° .—Le nombre des syllabes dont se compose le vers.

2 ° .—La césure ou repos, qui sépare le vers en deux hémistiches.

3 ° .—La rime.

4 ° .—Les mots que le vers exclut, les hiatus ou chocs de voyelles.

5 ° .—Les licences qu'un Poëte peut se permettre.

6 ° .—Enfin, les stances et les différentes manières d'entremêler les vers ensemble.

Du nombre des Syllabes.

En Français deux syllabes font un *pied* ou la durée d'un tems.

Les vers sont composés de douze, de dix, de huit, de sept, de six, et même de cinq, de quatre, de trois et de deux syllabes.

Exemple de vers de douze syllabes.

1 2	3 4	5 6	7 8	9 10	11 12
C'est en	vain qu'au	Parnasse	un té	méraire	auteur
Pense	de l'art	des vers	attein	dre la	hauteur,
S'il ne	sent point	du ciel	l'influ	ence	secrète
Si son	astre en	naissant	ne l'a	formé	poëte.

———

* Je n'ai aucune part à la rédaction de ce petit ouvrage, que je dois tout entier à un ami de l'éducation.

Dans son | génie | étroit | il est | toujours | captif,
Pour lui | Phebus | est sourd, | et Pé | gase est | rétif.

On nomme ces vers *grands vers, Alexandrins* ou *Héroïques.* Le rythme de ces vers est noble, ferme et majestueux : ils conviennent à l'épitre, à la satyre, à la tragédie et au poëme épique ; en un mot on s'en sert dans tous les grands ouvrages.

Vers de dix syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6 | 7 8 | 9 10
En moins | de rien | l'élo | quent a | nimal
(Helas | jeunesse | apprend | trop bien | le mal !)
L'ani | mal, dis-je, | élo | quent et | docile,
En moins | de rien, | fut ru | dement | habile.

Ces vers ont beaucoup de douceur, de grâce et d'harmonie. Ils conviennent au chant sur des sujets élevés ; on les emploie aussi heureusement dans les pièces badines et burlesques.

Vers de huit syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6 | 7 8
Que l'homme | est bien | durant | sa vie
Un par | fait mi | roir de | douleur.
Dès qu'il | respire, | il pleure, | il crie
Et sem | ble pré | voir ses | malheurs.

Ces vers ont beaucoup de force et de grâce. Ils conviennent très bien aux sujets tristes et mélancoliques. Ils ont une espèce de force qui leur donne l'avantage de s'allier très bien aux grands vers, dans les pièces fugitives. Les autres rythmes ont rarement cet avantage, excepté pourtant dans les fables, et les poësies libres et légères.

Vers de sept syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6 | 7
Les cieux | in-truit | sent la | terre,
A re | vérer | leur au | teur ;

Tout ce | que le | globe en | serre,
Célèbre | un Dieu | créa | teur.

Ces vers sont peut-être ceux qui conviennent le mieux à l'ode et aux pièces de chant sur des sujets graves et religieux ; comme le prouvent les beaux cantiques du fameux poète lyrique de la France, J. B. Rousseau.

Vers de six syllabes.

1 2 | 3 4 | 5 6
A soi | même o | dieux
Le sot | de tout | s'irrite ;
En tous | lieux il | s'évite
Et se | trouve en | tous lieux.

Vers de cinq syllabes.

1 2 | 3 4 | 5
Dans ces | prés fleu | ris
Qu'arro | se la | Seine,
Cherchez | qui vous | mène,
Mes chè | res bre | bis.

Ces vers sont susceptibles de grâce et de délicatesse. Ils sont propres aux sentimens tendres et affectueux. On s'en sert pour les chansons gaies et les fêtes de circonstances, tel qu'un bouquet.

Vers de quatre syllabes.

1 2 | 3 4
Rien n'est | si beau
Que mon | hameau.

Vers de trois syllabes.

1 2 | 3
Sarra | zin,
Mon voi | sin.

Vers de deux syllabes.

On ne trouve des vers de deux syllabes que dans des chansons, des contes et des fables.

Mais qu'en sort-il souvent ?
1 2
Du vent.

De la Cesure.

La césure est un repos qui divise le vers en deux parties qu'on nomme *hémistiches.*

Dans les grands vers, le repos ou césure est placé à la sixième syllabe. Despréaux nous en donne la règle et l'exemple dans les deux vers suivans :—

Que toujours, dans vos vers,—le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche,—en marque le repos.

Dans les vers de dix syllabes, le repos doit se trouver après la quatrième syllabe.

Ses yeux cavés,—troubles et clignotans,
De feux obscurs—sont chargés en tout temps.
Au lieu de sang—dans ses veines circule
Un froid poison—qui les gèle et les brûle.

Il n'est pas nécessaire que la césure soit toujours fortement marquée ; mais il faut au moins que le mot qui commence le second hémistiche ne soit pas nécessairement lié à celui qui termine le précédent. C'est pour cette raison que la césure est défectueuse dans les vers suivans :

Dieu nous aime malgré—nos infidélités....

N'oublions pas les grands—bienfaits de la patrie....
Ne m'a jamais rien fait—apprendre que mes heures.

Mais elle est bonne dans les suivans :

Heureuse la vertu—douce, aimable, liante....
Il peut dans son jardin—tout peuplé d'arbres verts
Recéler le printems—au milieu des hivers.

La raison en est qu'on peut faire une petite pause après un substantif suivi de plusieurs adjectifs, ou d'un adjectif suivi de son complément.

Un *e* muet, n'ayant point un son plein, ne peut terminer un hémistiche, à moins qu'il ne soit élidé ; car alors il n'est plus compté pour syllabe. Comme dans ces vers :

Chantons sous ce feuillag*e*, ou, si vous l'aimez mieux,
Dans cette grotte où rè*gne* un frais délicieux.

Si la dernière syllabe d'un hémistiche n'était qu'une voyelle seule, cela formerait un vers faible parce que le son n'en serait pas assez soutenu, comme :

Il est rassasi-*é* de vos beaux complimens,
ou—De vos beaux complimens il est rassasi-*é*.

Je n'ai point parlé des vers de neuf syllabes, parce que les poètes ne les admettent point à cause que la césure se trouve au milieu d'un pied, c'est-à-dire après la troisième syllabe. Cependant il est nécessaire de les connaître, car il y a des pièces de chant qui exigent cette mesure.

1 2	3 4	5 6	7 8	9
J'enga	geai—ma	promesse	au bap	tême,

Mais pour | moi—d'au | tres fi | rent ser | ment ;
Aujour | d'hui—je | m'enga | ge moi | -même,
Je m'en | gage—au | jourd'hui | libre | ment.

De la rime.

La rime est l'uniformité de son dans les mots qui terminent deux ou plusieurs vers.

Les rimes sont *masculines* ou *féminines* ; elles sont féminines quand le vers se termine par un *e* muet, soit seul, soit suivi de *s* ou de *nt*, troisième personne du pluriel dans les verbes. Mais les présents relatifs et les conditionnels en *aient* ne sont pas des rimes féminines, parce qu'ils ne font entendre que le son de l'*è* ouvert.*

Exemples de rimes féminines.

La rime au bout des mots, assembles sans mesure,
Tenait lieu d'ornemens, de nombre et de césure....
On voit courir chez lui leurs troupes éperdues,
Comme l'on voit marcher les bataillons de grues....
Sous leurs corps tremblotans leurs genoux s'affaiblissent,
D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent....

Dans ces vers l'*e* muet qui est à la fin ne sonnant que faiblement n'est point compté pour syllabe.

Les rimes masculines sont toutes celles qui ne finissent point par un *e* muet.

Prenez mieux votre ton, soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard....
Des bataillons armés dans les airs se heurtaient,
Sous leurs glaçons tremblans, les Alpes s'agitaient.

Les rimes, soit masculines, soit féminines, se divisent en rimes riches et en rimes suffisantes.

Les rimes riches sont celles dont les derniers sons sont les mêmes, et qui sont représentées, autant que possible, par les mêmes lettres.

Mais dès qu'on veut tenter cette vaste *carrière*,
Pégase s'effarouche et recule en *arrière*....
Aux deux côtés du soc, de larges *orillons*,
En écartant la terre, exhaussent les *sillons*.—

* Il serait plus vrai de dire que *ent* dans *aient* n'est que le signe du pluriel, et que c'est pour cela que *soient* est une rime masculine, parce que la première personne de ce temps est *que je sois*. Au contraire *qu'ils voient* est une rime féminine, parce que la première personne est que *je voie*. D'ou l'on peut conclure que ces deux mots ne peuvent rimer ensemble. Les vers suivans sont donc de rime masculine.

Des bataillons armés dans les airs se heurtaient,
Sous leurs glaçons tremblans les Alpes s'agitaient.

La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance de sons aussi exacte.

Dans un mortel chéri, tout injuste qu'il *est*,
C'est quelqu'air d'équité qui séduit et qui *plait*.

Une voyelle longue rime bien mal avec une voyelle brève ; ains Despréaux n'a pas fait preuve de son exactitude ordinaire en écrivant :

Un auteur à genoux dans une humble pre*face*
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grâce*.

Les rimes en *é* fermé, tant masculines que féminines, étant extrêmement abondantes, ne peuvent rimer que lorsque cet *é* est précédé d'une même consonne ou d'une équivalente, comme *s* avec *c* et *j* avec *g*. Cette règle est sans exception.

O jours ! ô temps heureux ! ô si les dest*inées*
Etendaient jusques là le fil de mes jour*nées*....
Mais ces restes légers de nos malheurs pas*sés*
Disparaîtront enfin, pour toujours effa*cés*....
Non, je ne prétends pas demeurer enga*gé*
Pour un cœur, où je vois le peu de part que *j'ai*.

Toute voyelle, qui n'est suivie d'aucune autre lettre, exige que la consonne qui précède soit la même pour la valeur des rimes.

.... Tantôt, dès que l'aurore
Rallumera le jour dans l'onde ense*veli*,
Que chacun prenne en main le moëlleux A*beli*.

On en excepte quelquefois *o* et *u* parce que ces terminaisons sont plus rares que les autres.

Et l'amant rebuté prend souvent pour ver*tu*
Les fiers dedains d'un cœur qu'un autre a corrom*pu*.

Les mots qui finissent par *t* riment avec ceux qui finissent par *d*, comme *art* avec *fard* ; ceux qui sont terminés en *c* riment avec ceux qui finissent en *g*, comme *flanc* avec *sang* :

Remplissez les autels d'offrandes et de *sang*,
Des victimes vous-mêmes interrogez le *flanc*.

Ainsi *parent* ne rimerait avec aucun de ces deux mots, ni avec *an*, *maman* ; mais il rimerait bien avec il *attend* et *pardevant*. Le *Christ* rime avec il *dit*, il *fit*.

On appelle rimes plurielles celles qui finissent par *nt*, signe du pluriel dans les verbes, et par *s*, *x*, *z*, dans les noms, que le nom soit au singulier ou au pluriel. Ainsi le mot *tems*, quoique singulier, n'en formerait pas moins une rime plurielle.

Une rime singulière ne peut jamais rimer avec une rime plurielle. Ainsi le mot *tems* ne rimerait pas avec *content*, *il attend* ; mais il rimerait avec les *instans*.

Un mot et son composé ne peuvent point rimer ensemble ; c'est pourquoi les vers suivans ne sont pas bons :

Toujours prête à s'unir avec ses *ennemis*
Et changeant d'intérêts, de rivaux et d'*amis*.

Il serait encore plus défectueux de faire rimer le même mot avec lui-même ; mais il n'en serait pas de même si l'on fesait rimer des mots semblables qui ont des acceptions différentes :

Toutefois, Acomat, ne vous éloignez *pas*,
Peut-être on vous ferait revenir sur vos *pas*.

Pour l'harmonie des vers, il est à propos d'observer qu'on ne doit pas faire rimer les hémistiches d'un même vers, comme :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

Ni faire rimer les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent :

Sinon, demain *matin*, si vous le trouvez bon,
Je mettrai, de ma *main*, le feu dans la maison.

Cependant cette rime des hémistiches pourrait devenir une beauté dans une répétition forte et véhémente, ou dans quelque figure qui marquerait une espèce de transport et d'enthousiasme.

Tantôt la terre ouvr*ait* ses entrailles profondes,
Tantôt la mer romp*ait* la prison de ses ondes.....
Là, le corps *immortel* à notre ame obéit,
Ici, le corps *mortel* l'aveugle et le trahit.

En général il faut que toute infraction aux règles soit rachetée par quelque beauté.

On ne peut pas non plus faire rimer le premier hémistiche avec le dernier du vers précédent ou du vers suivant :

Il faut, pour les avoir, employer tous vos *soins* ;

Ils sont à moi du *moins* tout autant qu'à mon frère....
Un fiacre, me couvrant d'un déluge de boue,
Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue,
Et, voulant me sauver, des porteurs *inhumains*
De leurs maudits bâtons me donnent dans les reins.

On doit encore observer qu'il est souvent désagréable de voir des rimes masculines et des rimes féminines avoir la même consonance, comme :

On voit en un instant des abymes ouv*erts*,
De noirs torrens de souffre épandus dans les *airs*,
Des bataillons entiers par ce nouveau tonn*erre*
Emportés, déchirés, engloutis sous la t*erre*.

ou de faire revenir trop vite les mêmes rimes. En voici des exemples tirés de Voltaire.

Soudain Potier se lève et demande *audience*,
Chacun à son aspect garde un morne *silence*.
Dans ce temps malheureux par le crime *infecté*,
Potier fut toujours juste et pourtant *respecté*.
Souvent on l'avait vu, par sa mâle *éloquence*,
De leurs emportemens réprimer la *licence*,
Et, conservant sur eux sa vieille *autorité*,
Leur montrer la justice avec *impunité*....

Des mots que le vers exclut.

La poésie exclut non seulement tous les mots prosaïques, bas et triviaux ; mais elle proscrit encore des conjonctions qui ôteraient à l'expression quelque chose de sa rapidité et de sa hardiesse, telles sont les suivantes : *c'est pourquoi, pourvu que, de façon que, puisque, en sorte que, etc.*

Il est un heureux choix de mots harmonieux,
Fuyez des mauvais sons le concours odieux ;

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

Un mot qui finit par une voyelle, excepté l'*e* muet, ne peut être suivi d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* muette : c'est ce qu'on appelle *hiatus* ou *baillement*.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Quelques versificateurs veulent cependant en excepter *oui* répété, ou précédé d'une interjection qui finit par une voyelle, comme :

Oui, oui, si son amour ne peut rien obtenir....
Hé ! oui, tant pis, c'est là ce qui m'afflige....

Ces deux vers feraient bien voir que cette licence ne serait pas très favorable à la belle poésie.

La conjonction *et*, n'ayant que le son de l'*é* fermé, ne peut jamais être suivie d'une voyelle. On ne pourrait donc pas dire en vers :

Qui sert *et aime* Dieu possède toutes choses.

Quant aux voyelles nasales, c'est-à-dire *m* et *n* finales précédées d'une voyelle, quoiqu'il ne soit pas strictement défendu de les faire suivre d'une voyelle, on doit pourtant l'éviter autant que possible ; car elles occasionnent comme les autres voyelles un baillement, qui ôterait à la poésie une partie de sa grâce et de sa mélodie, comme on peut s'en convaincre par les vers suivans :

Ah ! j'attendrai longtems, la nuit est *loin encore*....
Un grand *nom est* un poids difficile à porter....

Cependant s'il y avait un repos entre la voyelle nasale et le mot suivant, alors il n'y aurait point d'hiatus, et le vers ne serait aucunement défectueux. Comme celui-ci :

Celui qui met un *frein à* la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.

L'*e* muet final peut être suivi d'une voyelle parce qu'il s'élide, et dans ce cas le vers n'en serait que meilleur, parce que l'e muet donne un son sourd et faible. Mais si l'e muet était précédé d'une voyelle, alors il faudrait absolument le faire suivre d'un mot qui commencerait par une voyelle pour l'élider, parce qu'il ne ferait plus qu'un mauvais effet :

La *joie* est naturelle aux âmes innocentes.....
Qu'*Enée* et ses vaisseaux par le vent écartés
Soient aux bords Africains d'un orage emportés.

L'*e* muet dans le corps d'un mot est compté pour rien, comme, *il jouera, reniement, dévouement*; et même il est permis à un poete d'ecrire; *il joûra, renîment, dévoûment.*

Cette règle ne s'entend pas de l'*e* muet à la fin des mots, quoique suivi de *s* ou de *nt*; comme *les joies, les âmes, qu'ils voient*; ces mots ne pourraient se trouver qu'à la fin d'un vers comme rimes féminines.

Des licences qu'un poete peut se permettre.

C'est une règle générale qu'il n'est jamais permis à un poète ou versificateur d'enfreindre les lois de la poésie, par exemple, d'une syllabe en faire deux, comme *D'-eu* pour *Dieu*; ou de deux syllabes n'en faire qu'une, comme *Canadien* pour *Canadi-en*, parce qu'alors la mesure du vers n'y serait point.

La plus grande licence que les poètes se permettaient du temps de Boileau, était de retrancher *s* dans les premières personnes du présent de l'indicatif; ils ecrivaient je *voi*, je *di*, j'*averti*, pour je *vois*, je *dis*, j'*avertis*.

Vous ne répondez point, perfide, je le *voi*;
Tu comptes les momens que tu perds avec moi....
Un brouillon, une bête, un brusque, un étourdi,
Que sais-je ? un....cent fois plus encor que je ne *di*.....

Ils retranchent *e* dans *encore* quand le mot suivant commence par une consonne.

Et qui de quelque somme, amassée au bon temps,
Vivait *encor* chez eux, partie à ses dépens.

Pour la commodité des commençans, j'ajouterai quelques règles sur la division des diphthongues en deux syllabes. Nos poètes Canadiens se donnent trop de licence

là dessus. souvent une pièce qui aurait réussi tombe parce que la mesure des vers n'y est point observée. Par exemple, le vers suivant,

Qu'il se dise Gallois, Ecossais, Canadien.

forme treize syllabes ; ce n'est donc pas un vers. Il y a plusieurs diphthongues en prose qui forment deux syllabes en vers. Je tâcherai d'être le plus court et le plus méthodique qu'il me sera possible dans ces préceptes qu'il est difficile de réduire à des règles générales. D'abord :

Les verbes en *ier* font deux syllabes, comme *li-er* ; ce qu'il faut observer dans tous leurs temps et modes, ainsi que dans les noms qui en sont formés : nous *li-ons*, vous *li-ez*, *li-ant*, *li-en*.

Ions, *iez*, ne forment qu'une syllabe dans les présents relatifs et les conditionnels : nous *aimions*, vous *aimiez*, vous *aimeriez* ; mais s'ils sont précédés de *br*, *tr*, *dr*, *vr*, ils forment deux syllabes : *nous mettri-ons*, *vous voudri-ez*. Cette règle est aussi générale dans les noms en *ier*, *ouvri-er*.

Ia et *ie* ne forment qu'une syllabe, dans les mots courts, qui d'après cette règle deviennent monosyllabes : *fiacre*, *diacre*, *diable*, *ciel*, *Dieu*, *bien*, *rien*, *sieur* et son composé *monsieur* et *pieu*, (morçeau de bois.) *Pi-eux* venant de *pi-us*, fait deux syllabes. Les diphthongues françaises qui viennent du latin ou de quelque langue étrangère, où elles forment deux syllabes, font aussi deux syllabes dans les vers français : *offici-el*, de *offici-alis*.

Ia, *ie* font deux syllabes dans les mots longs : *di-amant*, *Machi-avel*, *intéri-eur*, *sci-ence*, *caprici-eux*, *insati-able*.

Ié fait deux syllabes quand il est suivi d'un *t*, *pi-été*. Autrement il ne fait qu'une syllabe *pi-tié*.

Ien fait deux syllabes dans tous les noms de peuple : *Canadi-en*, *Phrygi-en* : ailleurs il ne fait qu'une syllabe, le *sien*, la *sienne*, *soutien*, *il devient*.

Ion forme deux syllabes dans les noms : *uni-on*.

Oe fait deux syllabes dans *po-èle* et dans ses composés, et une dans *moëlle*, *moëlleux*.

Ue fait deux syllabes : *casu-el*.

Ui ne fait qu'une syllabe : *détruire*, *lui*, *luire*.

Toute voyelle précédée de *ou* fait deux syllabes. *Lou-is*, *Rou-en*, *jou-er*, *jou-ir*. On en excepte *oui*, qui ne fait qu'une syllabe.

Aoust, qu'on prononce *oû*, et *oient* n'ayant que le son de l'*è* ouvert, sont des monosyllabes.

Les mots qui ont vieilli en prose, n'en sont que plus poétiques, comme *naguère*, *mensonger*, *un pleur*, *un penser*, *prospère*. Mais il n'est pas permis à chacun de créer des mots nouveaux, et même en les employant il faut user de réserve et prévoir que ces mots puissent faire fortune dans la postérité.

Depuis Malherbe les poètes se sont constamment astreints à ne point faire enjamber un vers sur un autre vers, c'est-à-dire à commencer un sens dans un vers et à le finir dans une partie du vers suivant ; voilà pourquoi Boileau a dit :

> Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

Cependant on tolère cet enjambement dans les fables et dans les vers du style familier ; c'est même cela qui contribue à donner à Lafontaine cet air de grâce, d'aisance et de naïveté qu'on remarque dans ce poète. L'Abbé Delille qui est peut-être le meilleur versificateur de la France, (car ce n'est qu'en cette qualité qu'on peut regarder les poètes dans un ouvrage de ce genre-ci,) s'est permis avec avantage plusieurs enjambemens pour peindre la nature même par la force de ses expressions. Cette manière de peindre en écrivant s'appelle *poésie imitative* ; en voici quelques exemples :

> L'univers ébranlé s'épouvante—le Dieu
> De Rhodope ou d'Athos reduit la cime en feu....
> Soudain le mont liquide, élevé dans les airs,
> Retombe—un noir limon bouillonne au fond des mers..

Là du sommet lointain de roches buissonneuses,
Je vois la chèvre pendre....

De l'arrangement des vers entr'eux.

C'est la différence des rimes masculines et féminines qui sert de base à l'arrangement des vers.—Les vers sont à rimes plates, ou à rimes croisées, ou à rimes mêlées.

Les vers à rimes plates sont ceux où deux vers masculins sont suivis de deux vers féminins, après lesquels reviennent deux autres vers masculins, et ainsi de suite. Comme :

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence ;
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain, la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois, et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce tems sert encor de modele.

Le poëme épique, la Tragédie, la Comédie, l'Eglogue, la Satyre et l'Epître dans le genre sérieux et noble, sont à rimes plates.

Il est assez d'usage, dans ces sortes de pièces, de commencer par une rime féminine et de terminer par une rime masculine ; mais ce n'est pas une règle qu'on soit obligé de suivre à la rigueur.

Les vers à rimes croisées sont ceux où trois rimes masculines et trois rimes féminines sont entrelacées une à une de la maniere suivante :

Sa voix redoutable
Trouble les enfers,

Un bruit formidable
Gronde dans les airs,
Un voile effroyable
Couvre l'univers.

Ces rimes sont d'un grand usage dans le triolet et l'opéra.

Les vers sont à rimes mêlées, quand on n'observe d'autre règle que celle de ne pas mettre de suite plus de deux vers masculins ou féminins, et qu'on fait suivre un vers masculin ou féminin d'un ou de deux vers d'une rime différente : Comme dans l'exemple suivant :

O que tes œuvres sont belles !
Grand Dieu, quels sont tes bienfaits !
Que ceux qui te sont fidèles,
Sous ton joug trouvent d'attraits.
Ta crainte inspire la joie,
Elle assure notre voie,
Elle nous rend triomphans ;
Elle eclaire la jeunesse,
Et fait briller la sagesse
Dans les plus faibles enfans.

On appelle *vers libres* ceux qui n'ont aucune uniformité ni pour les rimes, ni pour le nombre des syllabes. On s'en sert pour les cantates, les fables, les poesies fugitives et les pièces qui sont pour être mises en chant.

Cependant dans les pièces soûtenues il n'y a que les vers de huit syllabes qui s'allient naturellement avec les grands vers :

Arbres dépouillés de verdure,
Malheureux cadavres des bois,
Que devient aujourd'hui cette riche parure,
Dont je fus charmé tant de fois !
Je cherche vainement, dans cette triste plaine,
Les oiseaux, les zéphirs, les ruisseaux argentés.
Les oiseaux sont sans voix, les zéphirs sans haleine
Et les ruisseaux dans leur cours arrêtes.

Les aquilons fougueux règnent seuls sur la terre,
Et mille horribles sifflemens
Sont les trompettes de la guerre,
Que leur fureur déclare à tous les élémens.

Dans les rimes mêlées on peut faire rimer ensemble trois vers, pourvu qu'ils soient séparés par un ou deux vers d'une autre rime, comme :

Faite en cette critique année,
Où le Perroquet révérend
Alla jaser publiquement
Entraîné par sa destinée
Et ravi je ne sais comment............

Mais les rimes suivantes sont défectueuses, parce qu'il s'en trouve trois de suite du même genre.

....
Sans autre forme de procès,
Brûler ces vers abominables,
Comme erronés, comme execrables,
Jansénistes, abominables.

Des Stances.

Les Stances sont un certain nombre de vers après le quel le sens est fini. Une stance ne peut avoir ni moins de quatre vers ni plus de dix.

Ce qu'on appelle *couplets* dans les cantiques n'est autre chose qu'une stance en style de poésie. On trouve des stances de douze et même de quatorze vers ; mais ce sont plutôt deux stances réunies en une.

Les stances sont régulières ou irrégulières. Elles sont régulières lorsqu'elles ont le même nombre de vers, un croisement égal de rimes, une distribution uniforme de grands et de petits vers et de plus lorsque le dernier vers d'une strophe et le premier de la suivante ne sont pas sur

des rimes du même genre. Les stances sont irrégulières quand elles manquent de quelqu'une de ces convenances.

Pour que les stances soient sans défaut, il faut : 1o. que le sens soit complet et fini aux derniers vers. 2o. Que le dernier vers d'une stance ne rime pas avec le suivant. 3o. Que les mêmes rimes ne reviennent point dans deux stances consécutives.

Un morceau, composé de plusieurs stances, retient le nom de stances, lorsque le sujet est simple, l'expression aisée, et les sentimens calmes et sensibles ; mais si le sujet a de la grandeur, et que le poète donne à son style de la force et de l'élévation, s'il multiplie les tropes et les images, s'il y a de tems en tems un certain désordre qui naît de l'enthousiasme, alors ce morceau s'appelle ODE et les stances prennent le nom de *strophes*. La lecture de Malherbe, de J. B. Rousseau et de Le Franc de Pompignan fera mieux connaître le mécanisme et l'harmonie de cette espèce de poésie que tous les exemples qu'on en pourrait donner.

Une stance qui se trouve seule forme un petit poëme et prend son nom du nombre de vers qui la composent, comme *tercet*, *quatrain*, *sixain*, *dixain*.

Telles sont les principales règles de notre versification; règles non seulement nécessaires à ceux qui veulent composer des vers, mais encore indispensables à tous ceux qui veulent juger d'une pièce de poésie, en goûter les beautés et en apprécier le mérite. Sans connaître le mécanisme des vers, il est impossible de les lire avec grâce et cadence ; et cependant tout poëme bien récité doit être une espèce de chant. Qu'il est pénible et fatiguant d'entendre lire une belle pièce de vers, sans goût et sans mesure ! Alors les plus beaux morceaux ennuient ceux qui les écoutent, et l'on croit n'entendre autre chose que de la mauvaise prose.

L'étude de la versification entre donc nécessairement dans le plan d'éducation de toute langue, qui a une poésie. Ne serait-ce pas un sujet de honte pour un jeune homme qui voudrait paraître avoir quelque connaissance en fait de littérature, s'il se voyait obligé d'avouer qu'il ignore les règles qui ont rapport à la plus belle partie de la littérature de sa langue ? Cela serait encore plus impardonnable pour celui qui connaissant la poésie des langues étrangères ignorerait celle de sa propre langue. Un jeune homme ne doit donc pas regarder comme perdu le tems qu'il emploie à étudier cette belle partie de notre littérature, quand bien même *son astre en naissant ne l'aurait pas formé poète.* Quant à ceux qui ont un goût décidé pour la poésie, je ne puis mieux finir ce petit traité qu'en leur répétant ces vers de l'Abbé Delille, où l'exemple se trouve si bien d'accord avec le précepte :

Peins-moi légèrement l'amant léger de Flore.
Qu'un doux ruisseau murmure en vers plus doux encore.
Entend-on de la mer les ondes bouillonner,
Le vers, comme un torrent, en roulant doit tonner.
Qu'Ajax soulève un roc et le lance avec peine,
Chaque syllabe est lourde et chaque mot se traîne.
Mais vois d'un pied léger Camille effleurer l'eau,
Le vers vole et la suit aussi prompt que l'oiseau.

Et ceux-ci de Boileau dans son Art poétique, que les jeunes étudiants devraient méditer sans jamais s'en lasser :

Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez,
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

FINIS.